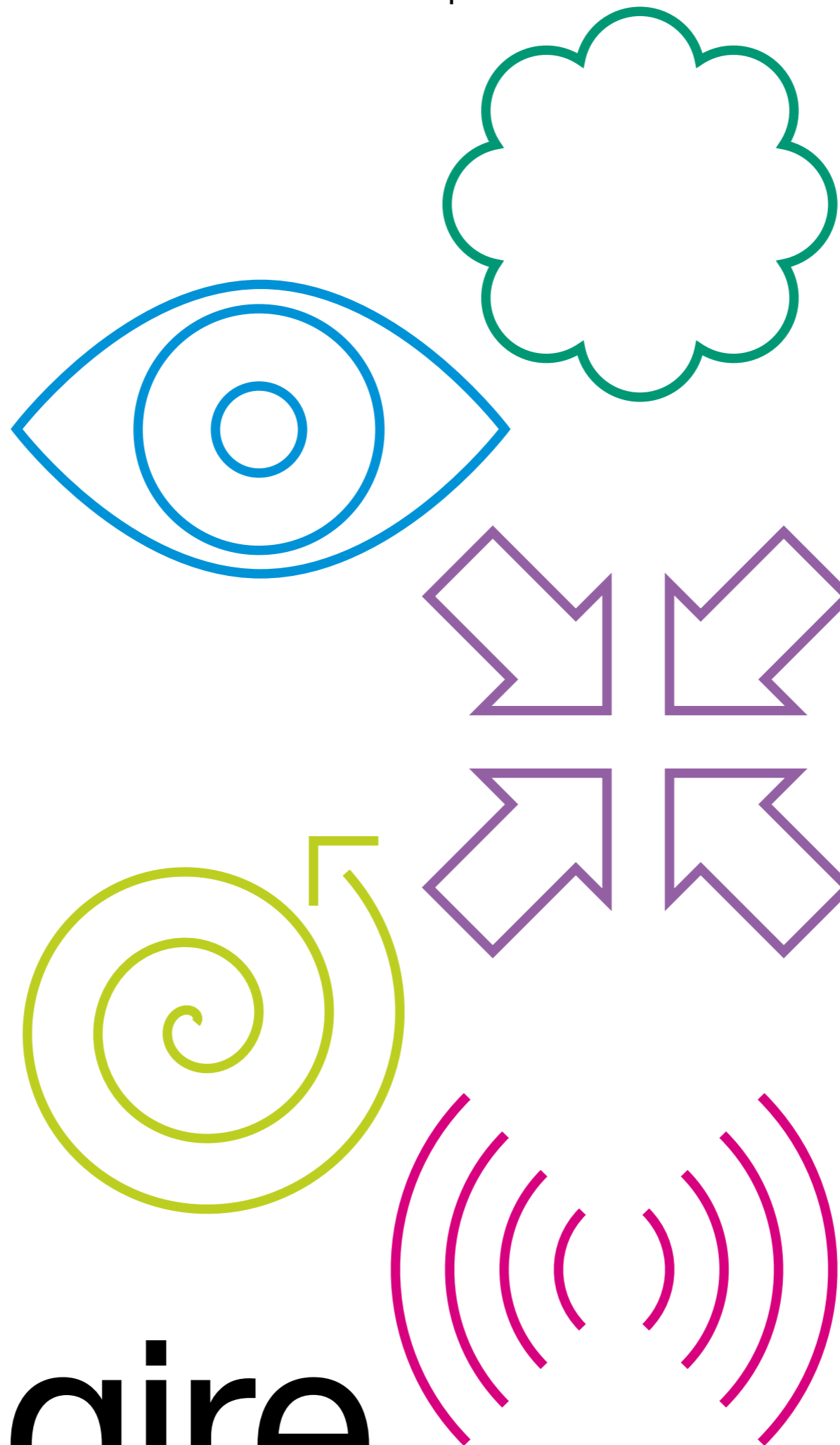




# Plan directeur des espaces publics

Le Plan directeur des espaces publics (PDEP) consolide une vision concertée portant sur l'ensemble des espaces publics d'Yverdon-les-Bains. La stratégie consiste à renforcer une trame d'espaces publics variés dans tous les quartiers de la ville, afin que chaque Yverdonnois·e puisse profiter d'une offre diversifiée « à cinq minutes de chez soi ». Pour caractériser les usages des espaces libres, le PDEP décrit quatre ingrédients à favoriser dans les aménagements urbains : la nature, la culture, les activités physiques et la cohésion sociale. De nombreuses pistes sont suggérées pour mettre en œuvre la vision et intégrer ces ingrédients dans des réalisations variées.

Le Plan directeur des espaces publics (PDEP) a été adopté par la Municipalité le 18 décembre 2024.



## Objectifs du PDEP 4

1.1	Contexte	
1.2	Objectifs	5
1.3	Planifications et projets liés	6
1.4	Cadrage et méthodologie	7

## Module A Vision directrice 8

2.1	Le territoire yverdonnois	
2.2	Une variété d'espaces publics	10
2.3	Une variété de typologies	11
2.4	Quatre ingrédients pour dynamiser les espaces publics	12
2.5	Un système de constellations d'espaces publics	14
2.6	Plan de synthèse	15
2.7	Différentes constellations – différents thèmes	17

## Module B Intentions par périmètre 18

3.1	Références d'aménagements	
3.2	Périmètres	19
3.3	Cibles et intentions programmatiques	20
	Cibles	
	Ingrédients programmatiques	21
	Nature dans l'espace public	
	Activité physique dans l'espace public	
	Culture dans l'espace public	22
	Cohésion sociale dans l'espace public	
3.4	Carte par quartier	23

## Module C Mise en œuvre 24

4.1	Enjeux et besoins pour la mise en œuvre	
	Besoins d'intervention de différents ampleurs	
	Différents projets pour de mêmes objectifs	25
	Principes financiers	
4.2	Méthodologie	26
	Méthodologie générale	
	Groupe de travail : « Tournée des espaces publics »	
	Programmation	27
	Priorisation & Monitoring	
	Activation	28
	Processus participatif	
	Les outils : feuille de route annuelle et carte évolutive	

## Annexes 30

# Sommaire



Planifier, réaliser ou améliorer les espaces publics est un enjeu clé pour la qualité de vie de notre ville.

Carmen Tanner, vice-syndique, en charge de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité

Yverdon-les-Bains dispose d'espaces publics de carrure. On peut citer les différents parcs des rives du lac, avec leurs points de baignade, leurs espaces de détente et leurs connexions à des écosystèmes naturels uniques d'importance nationale. On peut aussi mentionner le centre-ville, avec ses places historiques et ses rues piétonnes animées. Cependant, de nombreux espaces libres sont tout aussi présents dans notre quotidien, mais restent peu valorisés. La Ville a pour ambition de les améliorer pour offrir à chaque Yverdonnois·e l'accès à un espace public de qualité à cinq minutes de son domicile.

Yverdon-les-Bains est aujourd'hui à l'orée d'un développement urbain important. Il est prévu d'accueillir plus de 7 000 habitant·es d'ici 2040 dans une dizaine de nouveaux quartiers. Ces développements urbains offrent d'extraordinaires opportunités de renforcer la trame des espaces publics de la Commune.

Yverdon-les-Bains est aujourd'hui à l'orée d'un développement urbain important. Il est prévu d'accueillir plus de 7 000 habitant·es d'ici 2040 dans une dizaine de nouveaux quartiers. Ces développements urbains offrent d'extraordinaires opportunités de renforcer la trame des espaces publics de la Commune.

Afin d'accueillir cette évolution attendue, la Commune a renouvelé ses principaux outils de planification urbaine, les mettant en cohérence avec le Plan climat communal adopté en janvier 2023. Elle est aujourd'hui dotée d'un cadre de planification robuste et cohérent constitué d'un plan directeur communal révisé, d'un règlement d'urbanisme actualisé, d'une nouvelle Politique foncière active et du présent Plan directeur des espaces publics. Ce dernier constitue un instrument novateur qui a bénéficié du soutien de la Confédération comme « projet modèle » et a obtenu le prix « Rue de l'avenir ». Il répertorie plus de 150 espaces publics et propose des principes pour les améliorer de manière cohérente et équilibrée sur l'ensemble du territoire communal, pour toutes et tous.

Le fil rouge partagé par ces quatre documents est de mettre en priorité la qualité et la cohérence de l'aménagement des espaces publics, dans les nouveaux quartiers, comme dans la ville existante.

Service de l'urbanisme de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Pourquoi s'intéresser aux espaces publics, aux « vides » du tissu urbain ?

Principalement parce que c'est dans les espaces non construits que se jouent des enjeux essentiels de notre époque : l'adaptation au changement climatique, la cohésion sociale, la santé physique et mentale, l'accès à la culture, la connexion à la nature, au paysage, à l'identité des lieux, l'activité physique. On peut résumer cela en disant qu'un espace libre de qualité favorise l'accès à quatre ingrédients-clés :

- la nature,
- la culture,
- les activités physiques et
- la cohésion sociale.

Ces quatre notions traversent l'ensemble du Plan directeur des espaces publics, du diagnostic de l'existant à la planification des nouveaux projets.

Dans le travail de « construire la ville sur la ville », on parle de densification du tissu urbain, pour éviter l'étalement des villes sur la campagne environnante. Cette densification exige d'offrir des respirations, des lieux où on peut se ressourcer, s'aérer et se rencontrer. Les espaces publics sont le support du vivre ensemble. Le soin qu'on y apporte influence la qualité de vie en milieu urbain et l'attractivité de la ville.

L'attention aux espaces libres permet aussi de restaurer ce qui a été détruit, par exemple en dépolluant des friches industrielles ou en remplaçant des surfaces d'asphalte par des espaces de nature en ville, pour les rendre vivants et habitables.

Les espaces publics sont également des lieux d'arbitrages, entre des intérêts parfois contradictoires. Il est donc important d'avoir des lignes de planification claires et concertées. C'est ce que le Plan directeur des espaces publics a pour ambition d'apporter à l'évolution urbaine de notre ville.

## 1.1 Contexte

**Yverdon-les-Bains** se situe dans un cadre exceptionnel, entre la Plaine de l'Orbe et le Lac de Neuchâtel, deux entités paysagères remarquables, reliées par cinq canaux qui structurent la Ville. La Ville offre de nombreux lieux partagés extérieurs, de nombreux espaces publics conviviaux.

En tant que capitale régionale du Nord Vaudois d'env. 30 000 habitant-es et deuxième ville du Canton, Yverdon-les-Bains est en plein développement, avec plus de 7 700 résident-es et 3 000 emplois supplémentaires planifiés à l'horizon 2040. L'ambition de créer une ville dense et compacte a pour corollaire d'apporter une attention soutenue à la quantité et la qualité des espaces ouverts. La Ville souhaite dès lors donner la priorité à la valorisation de ces espaces, considérés comme l'ossature autour de laquelle s'organisent le tissu bâti et la vie de quartier.

Le Plan directeur des espaces publics (PDEP) consolide cette intention forte au travers d'une vision d'ensemble concertée portant sur plus de 150 espaces publics répartis dans tous les quartiers de la Ville. Ces lieux comprennent à la fois des espaces publics de destination, qui s'adressent à l'ensemble de la population et aux visiteurs exté-

rieurs, des espaces de proximité, conçus prioritairement pour les habitant-es des quartiers, et des centralités de quartier. Outil stratégique coordonné avec les autres planifications directrices communales, il met à l'honneur la notion de proximité en l'articulant à diverses échelles et met l'accent sur les usages, avec l'appui d'un travail intersectoriel intégrant les acteurs et les actrices du territoire.

Plus spécifiquement, il vise à améliorer la qualité de vie des habitant-es actuel-les et futur-es, notamment en activant les leviers favorables à une meilleure santé populationnelle. Il constitue une réponse concrète au « Diagnostic territorial santé » mené en 2018<sup>1</sup> par la ville d'Yverdon-les-Bains qui indiquait que la population a besoin de davantage d'opportunité de bouger, d'explorer et de se rencontrer, et cela de manière régulière, au cœur de la Ville et de ses quartiers. Il vise à garantir la présence d'espaces de proximité, « à cinq minutes de chez soi », et à répondre à ce souci de facilité d'accès quotidien. Toujours dans une optique santé, mais aussi pour une meilleure gestion des ressources et dans le but d'activer les quartiers, le projet cherche à intégrer plus de nature et des usages variés dans l'espace public, pour y favoriser la cohésion sociale et l'accès à la culture et à l'activité physique.

<sup>1</sup> A. Guillaume, S. Joost, I. Guessous, Diagnostic Territorial Santé Yverdon-les-Bains. Évaluation de la distribution géographique des infrastructures de santé de premier recours en relation avec les principales caractéristiques socio-démographiques et environnementales, Unité d'Épidémiologie Populationnelle (UEP) – HUG, Geographic Information Research and Analysis for Public Health (GIRAPH) et Laboratoire de Systèmes d'Information Géographique (LASIG) – EPFL, 2019.

## 1.2 Objectifs

Le PDEP a pour objectifs de :

- Constituer un réseau d'espaces publics à l'échelle des quartiers et à moins de cinq minutes de chaque habitant-e.
- Offrir des espaces agréables pour toutes et tous (ex. diversité des genres, mixité sociale, ethnique et intergénérationnelle...) en tenant compte de la saisonnalité.
- Valoriser la diversité des espaces de proximité (ex. cours d'écoles, parcs, placettes, squares, abords des voies de circulation, rives des canaux, aires de stationnement reconverties...) et les insérer dans la stratégie coordonnée à l'échelle communale.
- Quelle que soit la taille des espaces, y développer des programmes multifonctionnels :
  - créer des installations favorisant le mouvement, l'activité physique et le sport ;
  - favoriser l'accès à l'art et à la culture dans l'espace urbain ;
  - améliorer l'accès à la nature et à des paysages de qualité ;
  - donner envie d'y rester, de se rassembler et donc accroître la cohésion sociale

De plus, ces objectifs s'inscrivent dans un processus de travail qui vise à :

- Développer des espaces publics de qualité aussi bien dans les quartiers existants que dans les nouveaux quartiers ;
- Impliquer les différents services de la Ville, acteurs de l'espace public, ainsi que la population dans la conception ;
- Documenter la démarche interservices et l'approche participative, puis la partager avec d'autres collectivités publiques (Confédération, Canton, communes), le monde de la recherche et d'autres intérêts professionnels.

Le PDEP prévoit la mise en place progressive d'une constellation riche et variée d'espaces publics. Les nouveaux aménagements, accompagnés de programmes d'activation constituent un réseau et renforcent l'identité des quartiers. Ainsi, chaque Yverdonnois-e pourra profiter « à cinq minutes » à pied de son habitat, de lieux favorables à l'activité physique, à la culture, à la nature et à la cohésion sociale.



## 1.3 Planifications et projets liés

Le PDEP est issu du processus de travail mis en place dans le cadre du **projet-modèle 2020-2024 cofinancé par la Confédération** pour un développement territorial durable nommée « Un espace public à cinq minutes de chaque Yverdonnois-e ». Ainsi, le processus a été décomposé en quatre phases :

- **Ph. 1 :** diagnostic (2021) - en annexe du présent rapport
- **Ph. 2 :** démarche participative et analyse des données récoltées (2022) - en annexe
- **Ph. 3 :** stratégie commune et identification des sites pilotes (2023)
- **Ph. 4 :** plan directeur et rédaction du cahier des charges pour réalisation des sites pilotes (2023-2024)

Ce travail a été suivi et s'inscrit dans les processus communaux. Ainsi, le PDEP concrétise les objectifs du Plan directeur communal (PDCoM, actuellement en cours de révision) qui place la promotion des espaces libres comme fil rouge du développement urbain et met l'accent sur l'importance de la qualité de ces espaces à travers ses différents axes thématiques. Le PDEP met en œuvre en particulier les objectifs 4 à 7 de l'axe 2 de ce PDCoM « Mettre en place une trame d'espaces publics ouverts de qualité de la plaine au

lac ». Le PDEP a été conçu avec un horizon d'application de 10-15 ans.

Le PDEP est par ailleurs complémentaire aux différents outils de planification directrice communale, notamment : le Plan directeur de la nature (2019) et sa stratégie de végétalisation (2022), le Plan directeur de la mobilité douce (2018), le Plan directeur du sport et de l'activité physique (2018) ou encore le Plan directeur de la culture (2020). Enfin, il vise à répondre aux objectifs suivants du Plan Climat communal (2023) :

- « **URB1** Renforcer la prise en compte des enjeux climatiques dans le PACoM et les autres instruments de planification
- **URB2** Adopter une stratégie globale favorisant un milieu bâti sobre avec une forte densité d'utilisation (réutilisation de l'existant, espaces mutualisés et multifonctionnels, low-tech) et des espaces publics de qualité (activité physique, culture, nature et cohésion sociale)
- **URB3** Mise en réseau des espaces publics renforçant les îlots de fraîcheur et la mobilité douce
- **URB4** Renforcer la mixité fonctionnelle dans les quartiers et assurer un développement urbain cohérent dans les sites stratégiques de mutation urbaine »

## 1.4 Cadrage et méthodologie

Le PDEP doit permettre une mise en œuvre simple de la vision directrice dans les différentes réalisations d'espaces publics. Avec 150 espaces publics identifiés, ce plan couvre l'entier du territoire yverdonnois, englobant différents types d'espaces (taille, typologie, etc.) et plusieurs compétences de métiers. Ces espaces se trouvent essentiellement sur des parcelles communales et comprennent des rues et ruelles, des places et placettes, mais aussi des parcs et des terrains de sports ou des cours d'école.

Le PDEP cadre et oriente les développements futurs des espaces publics à travers une stratégie fonctionnelle qui se rapporte aux ingrédients à favoriser dans chaque espace. Ce document met l'accent sur les programmes à mettre en place en tenant compte des 4 dimensions clés que sont l'activité physique, la nature, la culture et la cohésion sociale. Les enjeux spatiaux et temporels sont ainsi pris en compte.

Chaque réalisation veillera ensuite à mettre en adéquation ce programme avec le paysage, les caractéristiques de chaque site et la matérialité des aménagements. Il prendra également en compte les saisons et les différents cycles d'animations sur 24 heures ainsi que la thématique de l'eau, élément structurant du paysage yverdonnois.



## 2.1 Le territoire yverdonnois

La ville se compose de 3 grandes entités spatiales, 3 Arcs, dont les vocations spécifiques sont bien établies :

- L'Arc-Lac, espace lacustre, caractérisé par des espaces publics généreux dédiés essentiellement à la préservation de la nature, aux loisirs et à l'activité physique.
- L'Arc-Centre, espace urbain qui regroupe les différents quartiers de la Ville, de part et d'autre du centre historique.
- L'Arc-Plaine, espace agricole et maraîcher, marqué par la rencontre entre l'urbain et le rural, la présence du parc scientifique et technologique ainsi que le développement d'axes de transports routiers et ferroviaires. Le développement de l'urbanisation est délimité au sud par l'autoroute et la route de contournement.

La cité est parcourue d'un réseau d'espaces ouverts généreux et structurants, qu'il s'agisse du réseau de mobilité, des places emblématiques telles que la place Pestalozzi ou la Place du 7 Février, de grands parcs, comme le parc des

Rives, la Plage, le Castrum ou le parc d'Entremont, de canaux et cours d'eau ou encore d'espaces publics rattachés à la vie de quartier comme certains squares, placettes ou cours d'école. Ces espaces se parcourent facilement à pied, mais certains sont encore fortement impactés par le développement du trafic automobile, tels que la place d'Armes ou la rue de la Plaine, et ils recèlent un fort potentiel en termes de réaménagement et de mise en valeur.

La Ville s'organise à partir d'un centre-ville historique et commerçant fort. Son caractère patrimonial, ses espaces publics généreux, sa mixité fonctionnelle et sociale et la piétonisation de ses trois rues sont autant d'atouts offrant une expérience attractive à échelle humaine.

Autour du centre-ville, les quartiers détiennent chacun leur spécificité et leur identité propre, selon qu'ils se sont développés plutôt en lien avec l'avènement de l'industrie, la popularisation de la voiture individuelle, le fort besoin de création de logements collectifs et abordables ou encore selon leur

proximité avec les entités naturelles et paysagères environnantes : lac, plaine, cours d'eau, topographie et allées d'arbres remarquables. Tous participent à l'identité d'une ville riche d'une grande diversité culturelle, sociale et historique.

Yverdon-les-Bains, avec sa topographie plane, offre un potentiel hors norme pour la mobilité active. L'ensemble du centre-ville est accessible à pied en moins de 15 minutes pour une personne adulte active. De même, une majorité du territoire urbanisé se trouve à moins de 15 minutes à pied du bord du lac et de la Plaine de l'Orbe. Les atouts paysagers yverdonnois sont donc à la portée de sa population. Toutefois, ces lieux emblématiques ne suffisent pas à répondre aux besoins quotidiens de la population, en particulier des personnes empêchées<sup>2</sup>. Il est donc important de compléter les espaces de destination par une maille d'espaces publics plus fine, accessible « en cinq minutes » à pied.

<sup>2</sup> Il s'agit des personnes qui rencontrent des « contraintes à la marche », par exemple à cause de problème de santé, de la prise en charge d'enfants ou de seniors ou encore de devoir porter de grosses charges (commissions). Selon l'étude de R. Albrecher, G. Clément, M. El Khawand, V. Kaufmann. Mobilité piétonne : le rôle des bancs publics dans la promotion de la marche. Étude de cas Lancy, Chêne-Bourg et Lausanne (en particulier les pages 39 à 50, 89 à 103 et 144-145). LaSUR, avril 2022.

En effet, des espaces publics de qualité contribuent à améliorer la qualité de vie et sont essentiels. Par exemple, sortir quotidiennement dans un parc permet de marcher, de s'aérer, de socialiser et ainsi de maintenir, voire d'améliorer, sa santé physique et psychique. Afin d'encourager tout un chacun à utiliser ces lieux publics, il importe d'offrir une diversité de possibilités pouvant répondre aux goûts et aux besoins de différents types d'utilisateurs. En effet, Yverdon-les-Bains est une ville moyenne suisse, abritant une population hétéroclite. Ainsi, en plus d'être proches, les espaces publics doivent pouvoir éveiller l'intérêt de multiples façons.

Figure 1 Yverdon-les-Bains, une ville de 15 minutes à pied (urbaplan, 2021)



# ctrice

## 2.2 Une variété d'espaces publics

Le tissu urbain yverdonnois est constitué d'une palette de quartiers et de villages aux ambiances diverses où les espaces libres jouent un rôle essentiel et participent à un cadre de vie de qualité à toutes les échelles. Ils se composent principalement :

**Des éléments paysagers caractéristiques** que sont les rives du lac, la plaine de l'Orbe, les allées d'arbres remarquables et les cinq canaux qui traversent la ville et structurent l'espace urbain par leurs continuités et par les percées visuelles qui s'en dégagent. Leurs abords présentent un potentiel important au niveau paysager, social, climatique, écologique et en termes de mobilité active. Yverdon-les-Bains s'est construit à travers la forte présence de l'eau, des bains, des thermes, qui en ont forgé l'identité.

**Des espaces de destination**, rayonnant à l'échelle régionale et au-delà : espaces publics majeurs à forte valeur emblématique que sont les grandes places et les rues commerçantes du centre-ville, les grands axes urbains reliant ces dernières aux quartiers environnants, mais aussi les parcs urbains, le futur parc de la Place d'Armes et les grands espaces verts proposant des activités de sports et de loisirs au bord du lac, dans la plaine agricole et à Y-Parc. Ces lieux de rencontre et de détente sont appréciés tant des Yverdonnois-es et des habitant-es de la région que des visiteur-trices et des touristes. Le potentiel d'attractivité des espaces publics du centre-ville, hormis la zone piétonne, peut être développé. Au bord du lac, l'aménagement du Parc des Rives ainsi que d'autres équipements (skatepark, etc.) sur l'ancien site d'Expo.02 ont revalorisé la relation entre la Ville et ses rives. 20 ans après, leur renouvellement doit se poursuivre pour en assurer la bonne accessibilité, maintenir un paysage et des infrastructures de qualité, et répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préservant les espaces de biodiversité. Les particularités yverdonnoises du bout du lac peuvent ainsi être renforcées et mises en avant. Côté plaine, les grands espaces agricoles et maraîchers présentent un fort enjeu de transition paysagère et de cohabitation avec les activités de loisirs et de sport qui s'y développent ainsi qu'avec les voies de communication (autoroute, APA, voies CFF, voies MD le long des canaux). Les continuités végétales et les dégagements visuels vers la Plaine de l'Orbe constituent des opportunités pour favoriser des couloirs de biodiversité. Cet arc présente des qua-

lités particulières et des programmes attractifs peuvent s'y développer.

**Des espaces de proximité**, dont la vocation est de répondre aux besoins spécifiques de la population locale à proximité de son lieu de vie ou de travail. Il s'agit des parcs et espaces verts des quartiers, des places de jeux, des cours d'école des 16 sites scolaires et de tous les espaces libres qui ponctuent les quartiers : places devant les commerces, terrasses, pieds d'immeubles, etc. Ces espaces de proximité créent des « respirations urbaines » appréciées.

**Des espaces intermédiaires ou « polarités de quartier »**, c'est-à-dire des lieux de destination à l'échelle du quartier, ont également pu être identifiés au cours de l'élaboration de ce PDEP. Ce sont souvent les parcs ou, à défaut, les collèges qui forment ces centralités intermédiaires. Leur cours d'école et leurs places de jeux sont au cœur des préoccupations, notamment pour assurer des aménagements non genrés, intergénérationnels, sécuritaires et confortables.

Un enjeu important du présent plan directeur est de proposer **une mise en cohérence de ces différents espaces** à travers une manière commune de les programmer et de les planifier, quelle que soit leur taille. Il s'agira de favoriser **4 éléments programmatiques** : cohésion sociale, accès à la nature, à la culture et aux activités physiques, partout où cela est possible, et de développer des approches de planification et réalisation impliquant les différents services de la Ville de manière coordonnée.

Ainsi chacun de ces types d'espaces publics possède un niveau d'attractivité spécifique, qui est pris en compte dans ce PDEP.

## 2.3 Une variété de typologies

Une analyse typologique des 150 espaces a permis de décrire quatre catégories d'espaces publics principales ainsi que la vision urbaine propre à chaque catégorie :

Tant les différences d'attractivités que les catégories d'espaces distinctes impliquent une grande variété d'aménagements, ce qui

est réjouissant, car cela permettra de toucher davantage de personnes. Ce PDEP ne vise donc pas à donner des réponses formelles généralisées, mais plutôt des intentions liées aux ingrédients. En effet, il n'est pas prévu d'uniformiser les solutions, mais plutôt d'offrir une large palette d'expériences pour la population.

	Vision urbaine	Vocations
Parc	Espace à dominance végétale avec des aménagements pour toutes et diversifiés offrant de l'espace aux activités sociales, culturelles et/ou physiques.	Terrain vert majoritairement arborisé apportant de la nature dans le tissu urbain.  Le parc reste un espace de micro-destination qui peut être traversé.
Place	Espace élargi, souvent minéral, partiellement ombragé laissant de la place à la nature, invitant à la rencontre et offrant de l'animation culturelle et des possibilités de jeux et de mouvement.	Espace urbain non-bâti souvent à prépondérance minérale qui est délimité par des espaces bâtis, verts ou de circulation.
Rue	Espace linéaire de déambulation, désartificialisé, en partie ombragé, laissant place à la nature et aux manifestations artistiques et culturelles, s'inscrivant dans un réseau intuitif reliant différents lieux et stimulant les déplacements tout en intégrant des aménagements relais invitant au séjour.	La fonction principale à garantir est de se mouvoir.  Lieu dédié aux circulations actives (piétonnes et cyclistes) et souvent motorisées avec des aménagements spécifiques ou non. La rue peut être accompagnée par un alignement d'arbres.
Établissements scolaires et terrains sportifs	Espace ouvert à toutes autant minéral que vert, à usages polyvalents et différents selon les jours ou les moments de la journée pour des activités didactiques, culturelles, sportives et participatives du quartier.	Espaces bordant des équipements scolaires ou sportifs pouvant se traduire par des surfaces minérales ou vertes avec des places de jeux ou des infrastructures de sport pour différents âges.



# 2.4 Quatre ingrédients pour dynamiser les espaces publics

Le projet vise à améliorer la santé populationnelle en améliorant la qualité de vie quotidienne, avec des espaces publics proches et attractifs. Ces espaces contribuent au bien-être et à une meilleure santé physique et mentale, notamment via l'incitation au mouvement, au renforcement des liens sociaux, aux découvertes culturelles ou encore à la connexion à la nature. Au cœur du projet se trouvent donc la population et ses usages dans l'espace public.

Les différentes phases de travail ont permis de mieux définir ce que signifient les composantes « activité physique, culture, nature et cohésion sociale » dans l'espace public. Les quatre ingrédients qui donnent

du goût aux expériences urbaines sont synthétisés ici en visions thématiques :

**Culture :** sortir hors du cadre institutionnel pour créer ou révéler des dispositifs dans les espaces publics ; la culture est plus qu'une œuvre d'art posée sur l'espace, c'est une posture de projet.

**Cohésion sociale :** offrir une complémentarité des espaces de rencontre pour un narratif varié, entre vision quotidienne et événementielle ; faire participer les habitant-es à la création / révélation de l'espace.

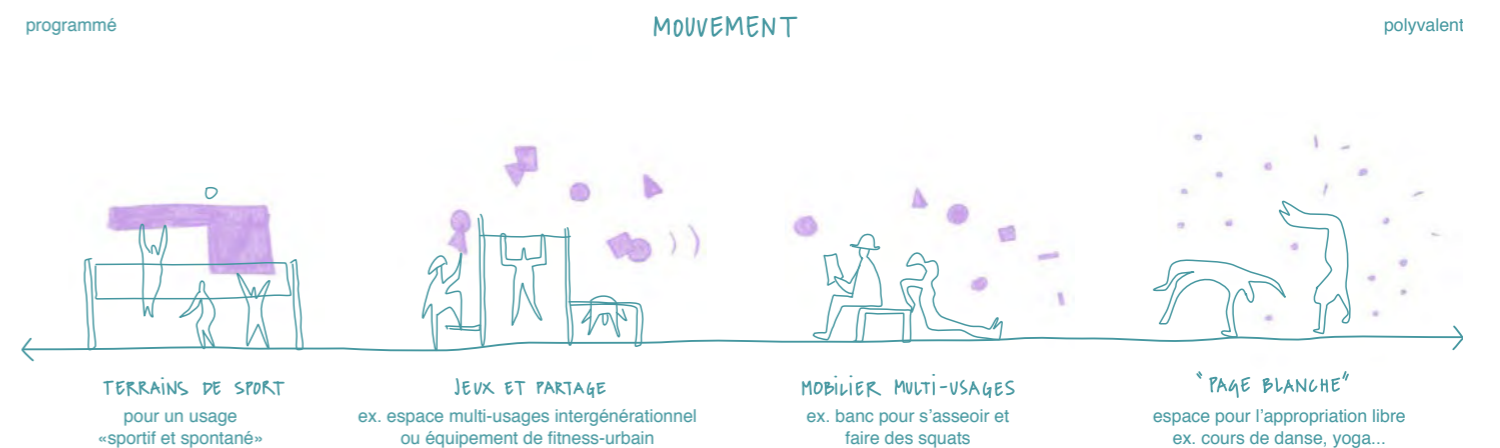
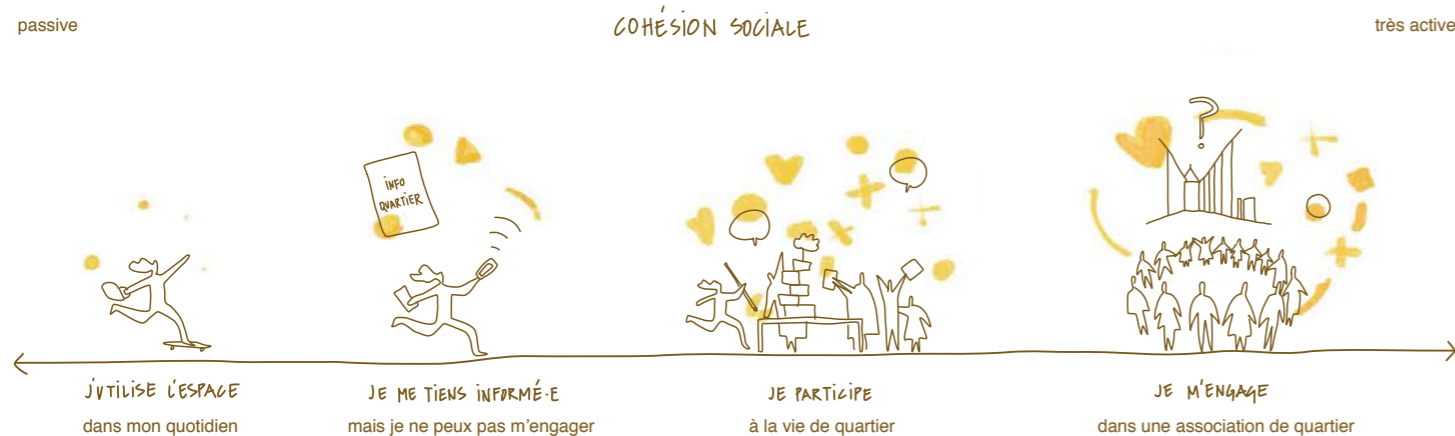
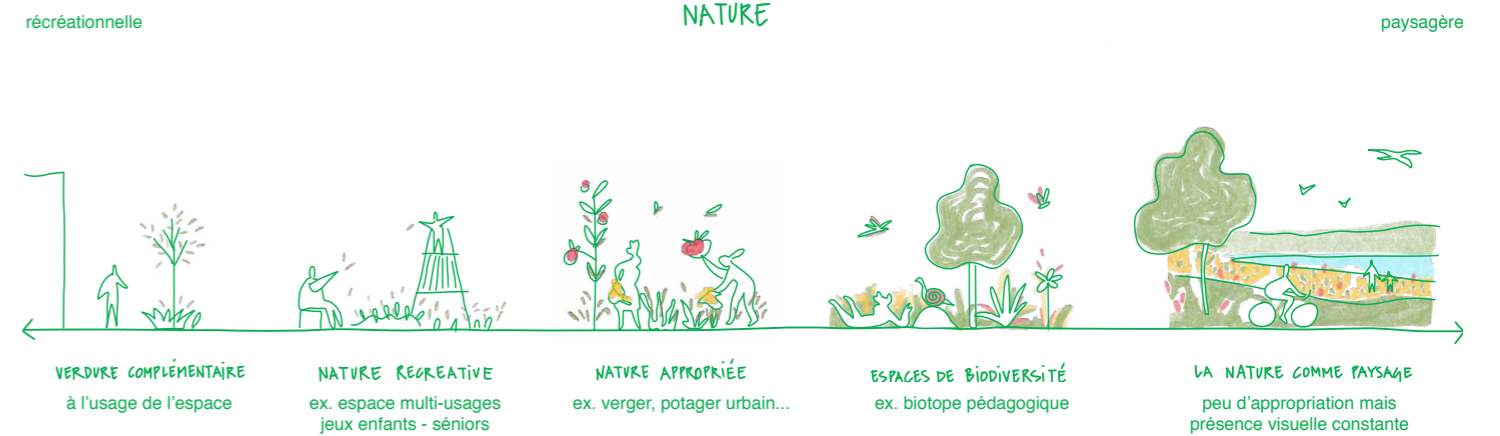
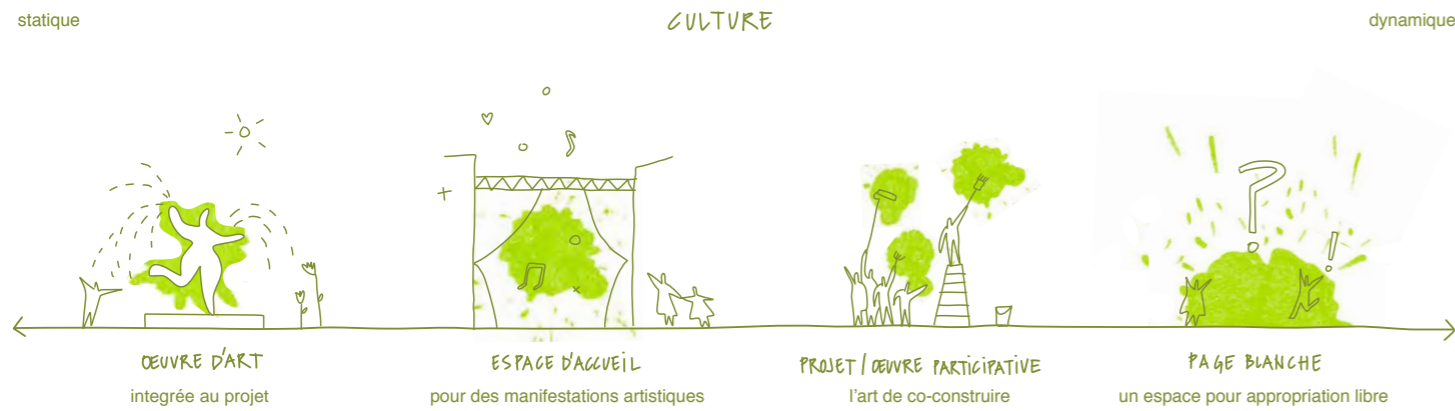
Figure 2 Des ingrédients qui se déclinent de manières variées dans l'espace public (urbaplan/ Irène Gil, 2021)

**Végétation / nature :** végétaliser de manière généreuse et variée, en fonction des contextes, des interactions possibles avec les autres ingrédients et des opportunités de projet.

**Activité physique / santé :** bouger et faire de l'exercice au quotidien, grâce à des infrastructures et du mobilier à cinq minutes de chacun-e, d'autres plus éloignés pour varier, le tout avec de la médiation sportive ponctuelle.

Les thématiques peuvent être implémentées dans le territoire de manière très diverses, notamment en fonction du contexte paysager, des finances ou de l'intensité souhaitée. Ci-dessous, à titre illustratif, une série de variations d'implémentations.

L'annexe I développe plus en détail et de manière illustrée les principes par thématique ainsi que des stratégies de mises en œuvre. Les annexes II et III illustrent également ceci avec une série de références et de pictogrammes.



## 2.5 Un système de constellations d'espaces publics

En raison des différentes typologies de lieux et des multitudes d'usages possibles, une logique de déploiement territorial est nécessaire afin d'optimiser les ressources tout en garantissant une belle diversité. La stratégie directrice du PDEP a été construite sur une trame narrative imagée des constellations d'espaces publics qui scintillent plus ou moins intensément selon l'intensité des usages et des fonctions. Cette dernière s'organise avec les éléments distincts et à des niveaux hiérarchiques différents, qui sont néanmoins toujours liés les uns aux autres et qui forment un tout.

La métaphore comprend aussi un volet temporel. En effet, la constellation des espaces publics se déploie toute l'année, au fil des saisons, au fil des journées (jour et nuit), mais aussi dans toutes les conditions météorologiques. De plus, ces ensembles ne sont pas figés mais évolutifs, les constellations peuvent changer au fil du temps, s'étoffer, se développer ou se redéfinir.

Cet ensemble est composé de plusieurs unités :

- Les étoiles : des espaces publics individuels, qui brillent, scintillent plus ou moins en fonction des intérêts personnels ou des espaces de vie.
- Les nébuleuses d'étoiles : des secteurs où plusieurs étoiles se concentrent, rayonnant davantage, des polarités de quartier.
- Les « systèmes » : des lieux d'attractions multiples et importants, attractifs au-delà de la Ville.
- Les canaux sont représentés par des comètes qui traversent le territoire et relient les systèmes.

Tous ces éléments s'articulent, formant une constellation d'espaces publics yverdonnois complexe, riche et variée. Ces différents éléments sont rythmés dans le temps, au fil des heures, des jours, des saisons et des années. Cette allégorie forme la clé de lecture pour illustrer le plan de la vision stratégique présentée au chapitre suivant.

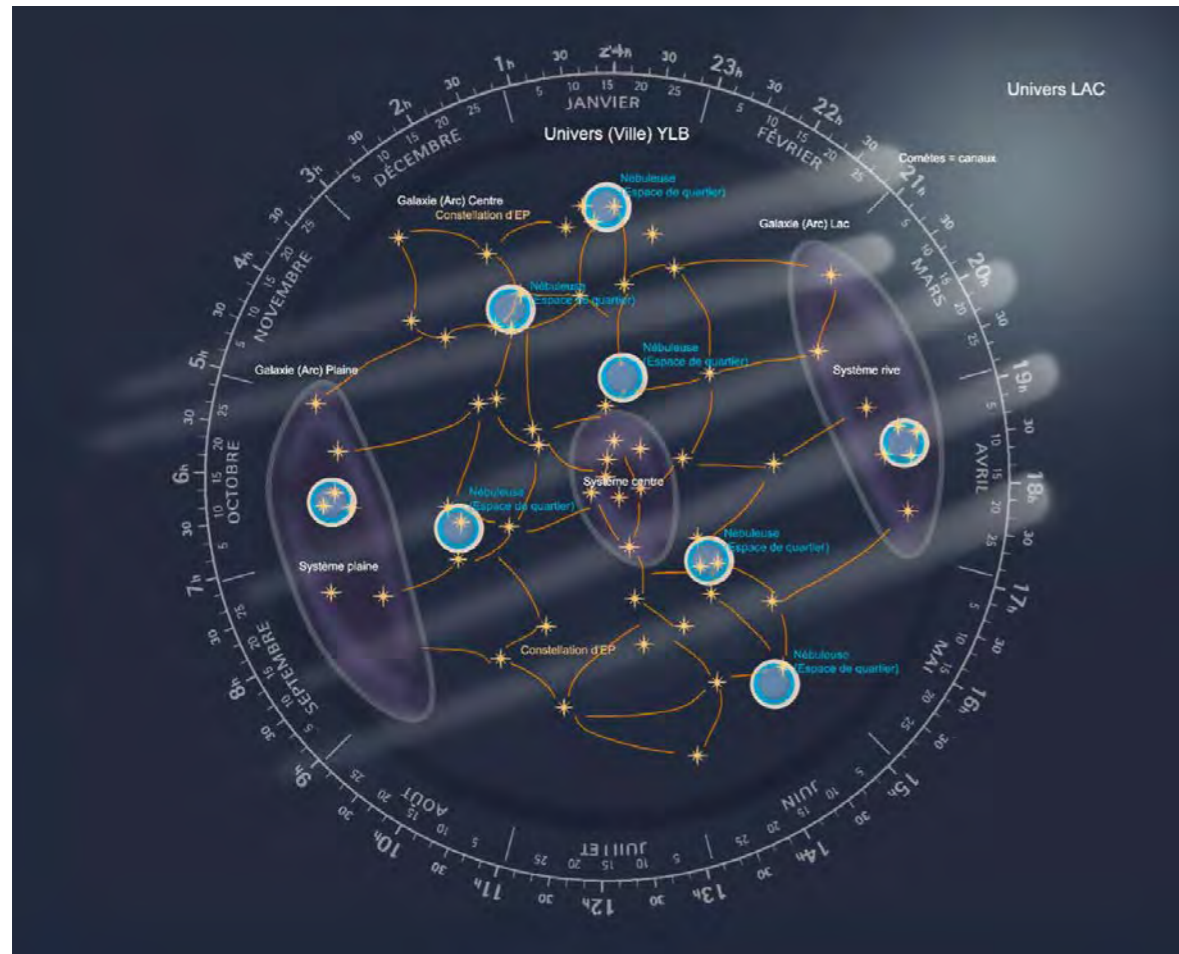


Figure 3 Image de la constellation du système des espaces publics yverdonnois (Metron, 2024)

## 2.6 Plan de synthèse

La stratégie du système des constellations des espaces publics se traduit dans l'image directrice ci-dessous et à l'annexe IV.

La métaphore de la constellation devient concrète, les étoiles, soit environ 150 lieux différents, s'égrènent sur l'entier du territoire. De forme, de taille et d'usages variés, elles forment un réseau

dense et complexe. Ces espaces publics contribuent au vécu quotidien, à l'identité des quartiers et permettent des respirations dans la trame bâtie. À noter la présence de lieux encore à développer, notamment dans quelques quartiers sous-dotés (acquisitions possibles via la Politique foncière active) ou en lien avec des plans d'affectation en cours de développement.

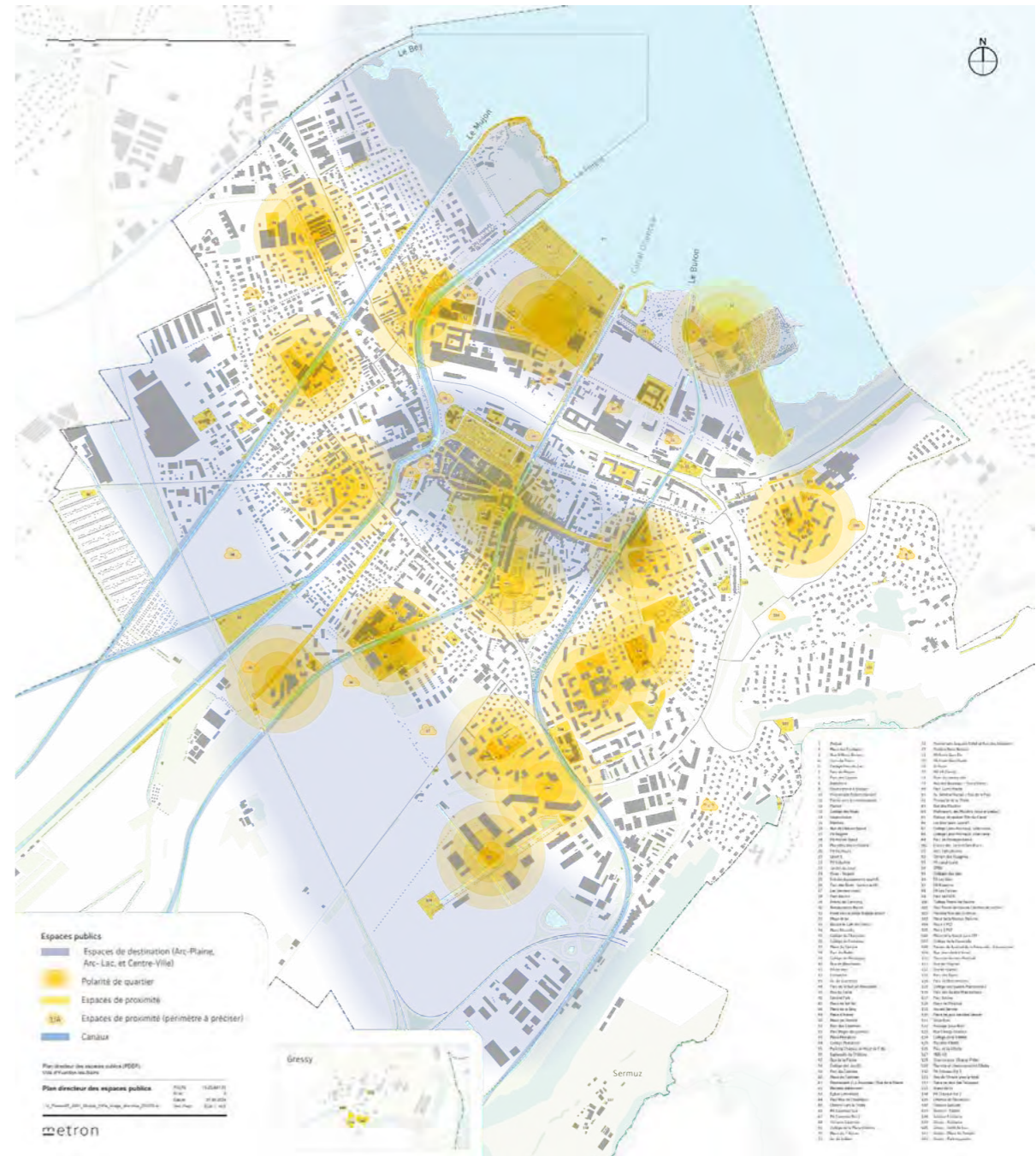


Figure 4 Image directrice du Plan directeur des espaces publics à cinq minutes (Metron, 2023)



## 2.7 Différentes constellations – différents thèmes

Les nébuleuses ou polarités de quartiers sont formées de différents types d'espaces. La population proche identifie les espaces verts comme importants dans leur quotidien, par exemple le parc d'Entremont. À défaut de parc, ce sont souvent les écoles qui forment ces lieux de polarités de quartier, comme les collèges de Fontenay et Cheminet. De plus, certains lieux sont également attractifs et identifiés, car il y a un usage public prépondérant comme la place devant l'hôpital.

Les systèmes sont constitués de grands ensembles paysagers : l'arc lac, l'arc plaine et le centre-ville. Lieux de destination au-delà des frontières de la Commune, ces lieux ont de forts atouts et sont connus de tous les habitants et habitantes.

Les cours d'eau, à l'image des comètes, marquent leur passage et rayonnent au-delà de leur simple lit.

Au cours des années, de nouveaux systèmes, de nouvelles constellations ou nébuleuses ou des étoiles supplémentaires peuvent être intégrés à la liste des espaces publics considérés actuellement dans le Plan directeur des espaces publics. De plus, ils peuvent scintiller de manière différenciée au fil du temps, notamment grâce à de l'événementiel qui permet de révéler des lieux sous un nouveau jour.

En raison des variétés d'espaces publics et de leurs hiérarchies, la gestion de projet doit s'adapter aux contextes particuliers. Par exemple, la consultation interne ou publique doit être ajustée aux enjeux et aux situations.

En résumé, les espaces publics de la Ville sont polyvalents, tournés vers les utilisateurs et utilisatrices, connectés entre eux, accessibles à toutes et tous à cinq minutes et disposent d'une offre adaptée au contexte.

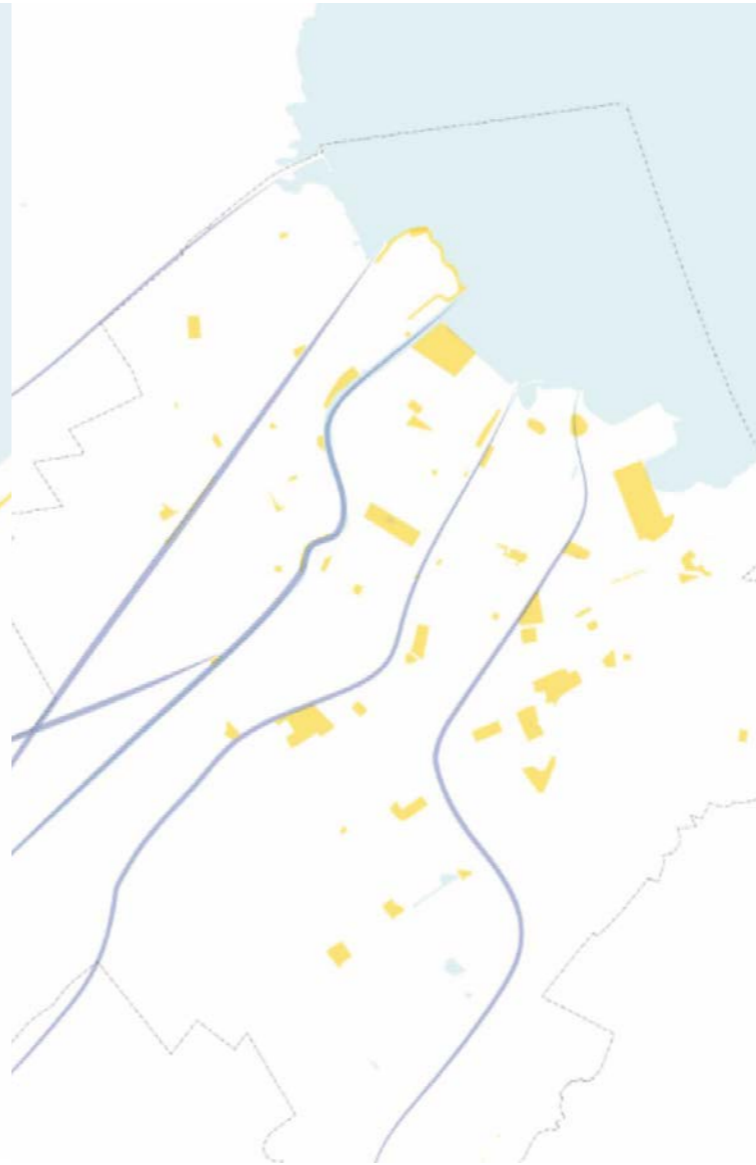
Les quelques représentations ci-dessous montrent que l'allégorie de la constellation s'adapte aux thématiques de travail. Par exemple, la constellation de l'eau n'est pas la même que

celles des parcs ou des cours d'école. Ainsi, les grilles de lecture sont multiples et peuvent évoluer dans le temps.

L'eau



Les parcs



Les écoles



Figure 5 Trois constellations différentes (Yverdon-les-Bains, 2024)



## 3.1 Références d'aménagements

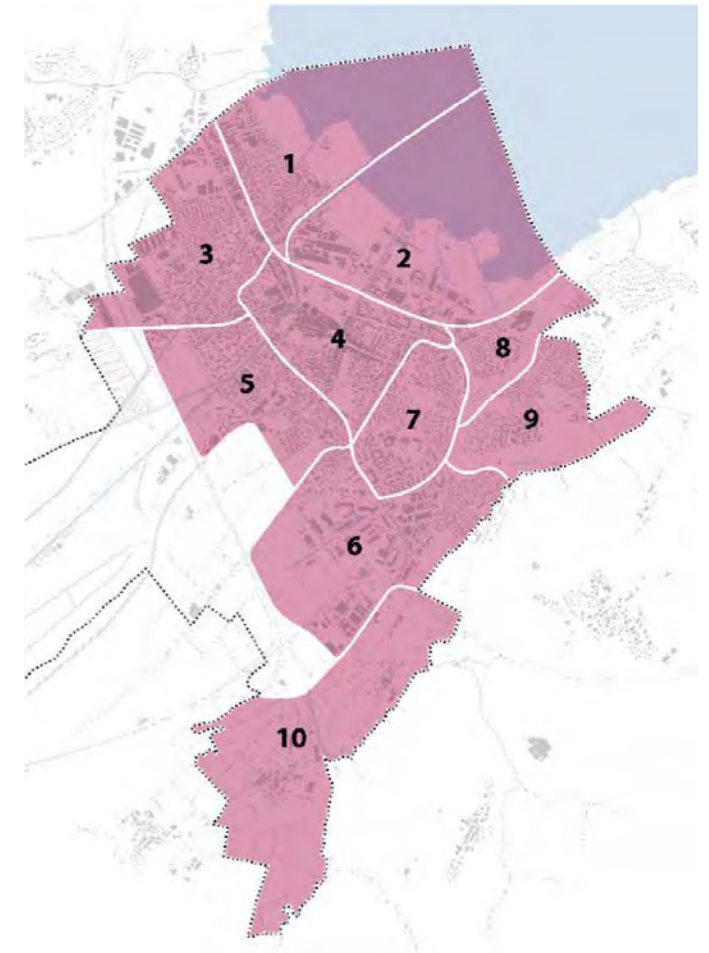
Le processus de projet, y compris la démarche participative (2022), a permis de mettre en avant la volonté de se libérer d'une planification mono-fonctionnelle des espaces répondant à un type d'usage spécifique et ciblé. À l'inverse, les aménagements des espaces publics tendent de plus en plus à réunir des usages polyvalents, couvrant les quatre ingrédients : culture, activité sportive, cohésion sociale et nature. Un imaginaire d'aménagement a été développé.

Afin de nourrir les réflexions, un catalogue de références et une série de pictogrammes sont développés et disponibles en annexe II et III. Ces documents visent à présenter une variété de programmes, d'usages ainsi que différentes solutions spatiales. Il n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais a pour objectif d'ouvrir le champ de possibles. Cette ouverture souhaitée face à différents ingrédients permet d'offrir à la population yverdonnoise une diversité d'interventions et de réalisations afin que chacun-e puisse s'approprier la Ville.

## 3.2 Périmètres

Les périmètres constituent l'échelle spatiale choisie pour la formulation des ingrédients pour chaque espace. Pour se faire, le territoire communal a été partagé en 10 périmètres qui correspondent aux quartiers yverdonnois. Le choix de cette division se justifie par les courtes distances qui correspondent le mieux aux espaces fonctionnels des piétonnes et piétons ainsi qu'aux identités existantes et vécues par la population.

Figure 6 Carte représentant les 10 quartiers considérés pour le module 2 (Metron, 2023)



1. Quartier des Cygnes
2. Quartier du Lac
3. Quartier du Cheminet
4. Centre-ville
5. Quartiers du Général-Guisan, des Moulins, des Isles et des Grandes Prairies
6. Quartiers de Pierre-de-Savoie et du PST
7. Quartiers des Bains et des Quatre Marronniers
8. Quartier de la Vilette
9. Quartiers de Floreyres et de Calamin
10. Quartiers de Gressy et Sermuz



Module B

Intentions  
par périmètre

# 3.3 Cibles et intentions programmatiques

## Cibles

Pour une présentation efficace des objectifs fonctionnels à atteindre pour chaque espace, une cible a été développée. Elle se divise en quarts représentant les quatre ingrédients analysés et évalués pour le développement des espaces. Dans le sens horaire, elle présente :

- La cohésion sociale en jaune
- La culture en vert clair
- La nature en vert foncé
- L'activité physique et le sport en bleu

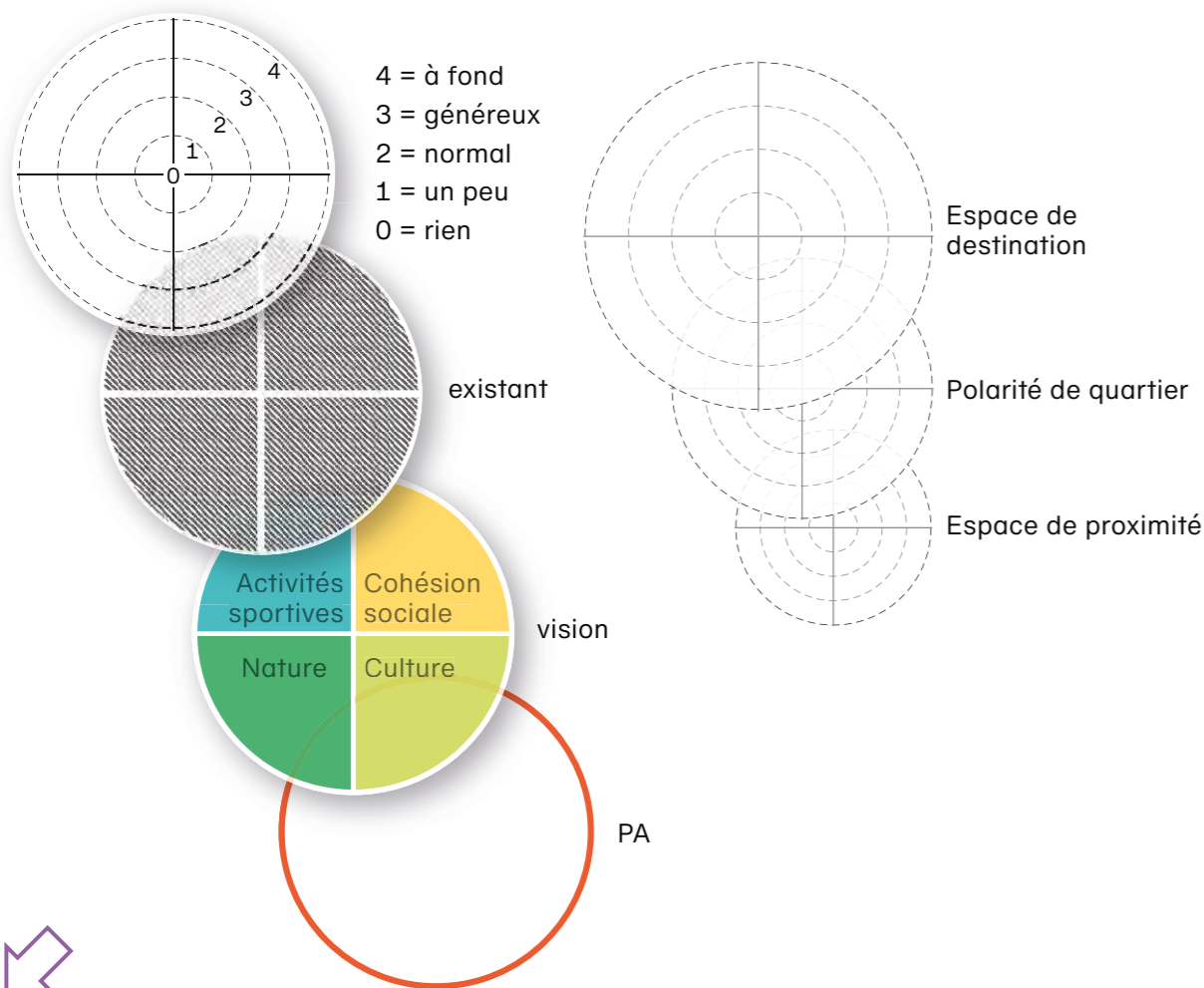
La détermination des intentions de développement de chaque espace public se traduit par une cible fixant, pour chacun des 4 ingrédients, selon une gradation – ou niveau d'intensité – allant de 0 (« rien ») à 4 (« à fond ») :

- L'état de la situation actuelle, en hachuré gris,
- Le degré d'intervention prévu ou souhaité dans le futur.

Ces intentions par thématiques sont issues des nombreuses connaissances accumulées lors de la démarche participative et des connaissances de terrain de chaque service. Les discussions inter-services ont par ailleurs permis de pondérer les diverses intensités présentées sur ces cibles afin que chacune soit spécifique à chaque espace. Ces cibles ont pour objectif de visualiser rapidement les intentions, mais ne peuvent exprimer toutes les informations compilées par les services au stade de leur élaboration. Ces cibles donnent une indication sur la qualité existante des espaces publics à un moment T ainsi qu'une orientation générale pour la suite. L'interprétation reste ouverte et peut être questionnée à travers eus projets individuels. De plus, elles sont complétées par un tableau d'accompagnement rassemblant et précisant toutes les stratégies définies par les services. Ce tableau, qui figure en annexe V, doit dès lors être consulté en plus des cartes par quartier lors de toute intervention sur un espace public.

Figure 7 Légende des cibles figurantes dans la Stratégie par périmètre (Metron, 2024)

<sup>3</sup> Cette typologie a été développée spécifiquement pour s'appliquer au Plan directeur des espaces publics de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Dans un contexte relevant plus spécifiquement de la politique du sport et de l'activité physique yverdonnoise, la catégorisation de l'Office fédéral du sport s'applique. Elle se sépare en deux grandes catégories, « installations sportives » et « espaces de sport et de mouvement », subdivisées chacune en quatre sous-catégories.



## Ingrédients programmatiques

En complément de l'approche quantitative des cibles, une approche qualitative a donc été mise en place. Chaque thématique propose une série de programmes possibles. Ils sont assez généraux pour être repris dans un cahier des charges et développés au cas par cas.

## Nature dans l'espace public

Dans cette thématique, l'enjeu a été de préciser les types d'interaction entre la nature et la population. Alors que la cible indique la « quantité de nature » présente, les ingrédients programmatiques déterminent les formes qu'elles peuvent prendre. Il n'est pas rare d'avoir plusieurs possibilités par site, mais une tendance est ainsi donnée.

- La nature comme paysage : la force du grand paysage est mise en avant.
- Espace de biodiversité : la priorité est donnée à la biodiversité et donc moins ou pas à la présence humaine.
- Nature appropriée : la nature que l'on peut toucher, avec laquelle on interagit directement.
- Nature récréative : la nature comme complément aux espaces de loisirs.
- Verdure complémentaire : la nature d'ornementation.

## Activité physique dans l'espace public

Pour l'activité physique, l'enjeu principal est lié aux installations nécessaires pour la pratiquer et aux caractéristiques spécifiques des espaces concernés. Les rubriques constituent donc une typologie d'espaces propices à l'activité physique qui se déclinent sur un continuum d'usages<sup>3</sup> prenant en compte leurs caractéristiques propres et leurs aménagements :

- Terrains de sport : espaces permettant les jeux collectifs normés et la pratique sportive
- Jeux et partage : mobilier favorable aux jeux et aux partages dans le mouvement
- Mobilier multi-usages : mobilier « détournable » pour des usages sportifs
- Page blanche : surface laissée intentionnellement libre pour permettre une appropriation par l'activité physique. Une attention est portée aux variétés de revêtements des sols.

Un réseau d'espaces publics qui promeut l'activité physique de manière optimale est un juste mélange entre les différents types d'espaces du continuum, selon les besoins spécifiques de chaque quartier et dans une logique de répartition cohérente au sein de la Commune. Sur l'ensemble du territoire, une diversité d'usages possibles des espaces est ainsi essentielle. À noter que la plupart de ces espaces peuvent être agrémentés de casiers connectés contenant du matériel ludique et/ou sportif, ce qui permet d'y diversifier les possibilités d'activités. Du mobilier/matériel de sport et d'activité physique itinérant peut également venir transformer ponctuellement l'usage de certains espaces, principalement dans le cas des « terrains de sport » ou des « pages blanches ».

Ces différentes mesures ne sont toutefois pas suffisantes. Des conditions-cadres adéquates doivent être mises en place afin de permettre aux acteurs-trices tel-les que les associations de quartier, les travailleurs sociaux et travailleuses sociales de proximité ou encore les clubs sportifs de s'approprier ces espaces et de les animer de façon à promouvoir le mouvement.

## 3.4 Carte par quartier

### Culture dans l'espace public

La notion de culture dans l'espace public couvrant tant l'art public, les dispositifs artistiques que l'événementiel ou encore la valorisation du patrimoine. Ces catégories regroupent de nombreuses rubriques. Une grande variété de possibilités existe et un lieu peut contenir plusieurs affectations.

#### L'art public

- Art public professionnel : élément artistique conçu et/ou réalisé par un-e artiste dans l'espace public
- Mobilier urbain artistique : détournement de mobilier classique par un-e artiste

#### Les dispositifs artistiques

- Médiation culturelle « sociale » : moment d'échange avec un-e artiste dans l'espace public, par exemple pour des œuvres collectives
- Street art : art urbain, art de la rue
- Installations artistiques : projet innovant, expérimental, pérenne ou non, qui peut prendre plusieurs formes (installation, performance, expérimentation, dispositif sonore, etc.)

#### Les événements

Événement : comme la taille des événements influence beaucoup les questions logistiques, mais aussi l'empreinte spatiale nécessaire, différentes tailles possibles ont été prises en compte (< 50 personnes, 50-300 personnes, 300 à 1000 personnes, < 5 000 personnes, 5 000 et plus)

#### Le patrimoine

- Patrimoine archéologique : mise en valeur du patrimoine archéologique
- Patrimoine industriel : mise en valeur du patrimoine bâti ou infrastructurel en lien avec la période industrielle
- Patrimoine XVIII<sup>e</sup> : mise en valeur du patrimoine bâti ou infrastructurel en lien avec la période du XVIII<sup>e</sup> siècle
- Patrimoine eau : mise en valeur du patrimoine naturel, bâti ou infrastructurel en lien avec la thématique de l'eau

### Cohésion sociale dans l'espace public

Pour cet ingrédient, il y a deux grilles de lecture. D'un côté, il s'agit de la capacité de la population à vivre une forme de cohésion sociale. De l'autre côté, il est question des ressources dont dispose la Ville à travers ses services pour dynamiser la cohésion sociale. Ainsi, deux catégories se distinguent.

#### Vivre une « cohésion sociale »

- Utiliser l'espace et se l'approprier : se sentir libre d'être dans l'espace public et se l'approprier.
- S'informer dans l'espace public : se tenir informé-e grâce aux informations et aux échanges obtenus dans l'espace public.
- Participer à l'animation dans l'espace public : se rendre aux événements ou alors participer spontanément aux éléments du quotidien dans l'espace public.
- S'engager pour l'animation dans l'espace public : s'affairer pour mettre en place des animations dans l'espace public.

#### Les différents outils de JECOS pour parvenir à contribuer à la cohésion sociale :

- Pas d'intervention JECOS : lieu sans contribution JECOS car cela fonctionne sans, soit par non nécessité ou manque de ressource.
- Observation JECOS : TS<sup>4</sup> (travailleur-euse social-e) en observation mais pas en poste fixe.
- Personne de contact JECOS : TS identifié et présenté comme tel-le.
- Personne de ressource JECOS : TS de quartier identifié et présenté comme tel-le.
- Pilote/lead chez JECOS : TSP avec une mission définie d'animation.
- Maison/Locaux de quartiers : lieux de rencontre fixe, animés par des TS.

<sup>4</sup> Il est question ici de TS (travailleur-euse social-e), mais ce rôle peut évidemment être mené par des profils variés, notamment dans une logique interservices socio-culturo-sportive.

Les cartes des 10 périmètres avec les représentations des intentions par ingrédients sont en annexe VI. Comme expliqué précédemment, le tableau figurant à l'annexe V est complémentaire à ces cartes.

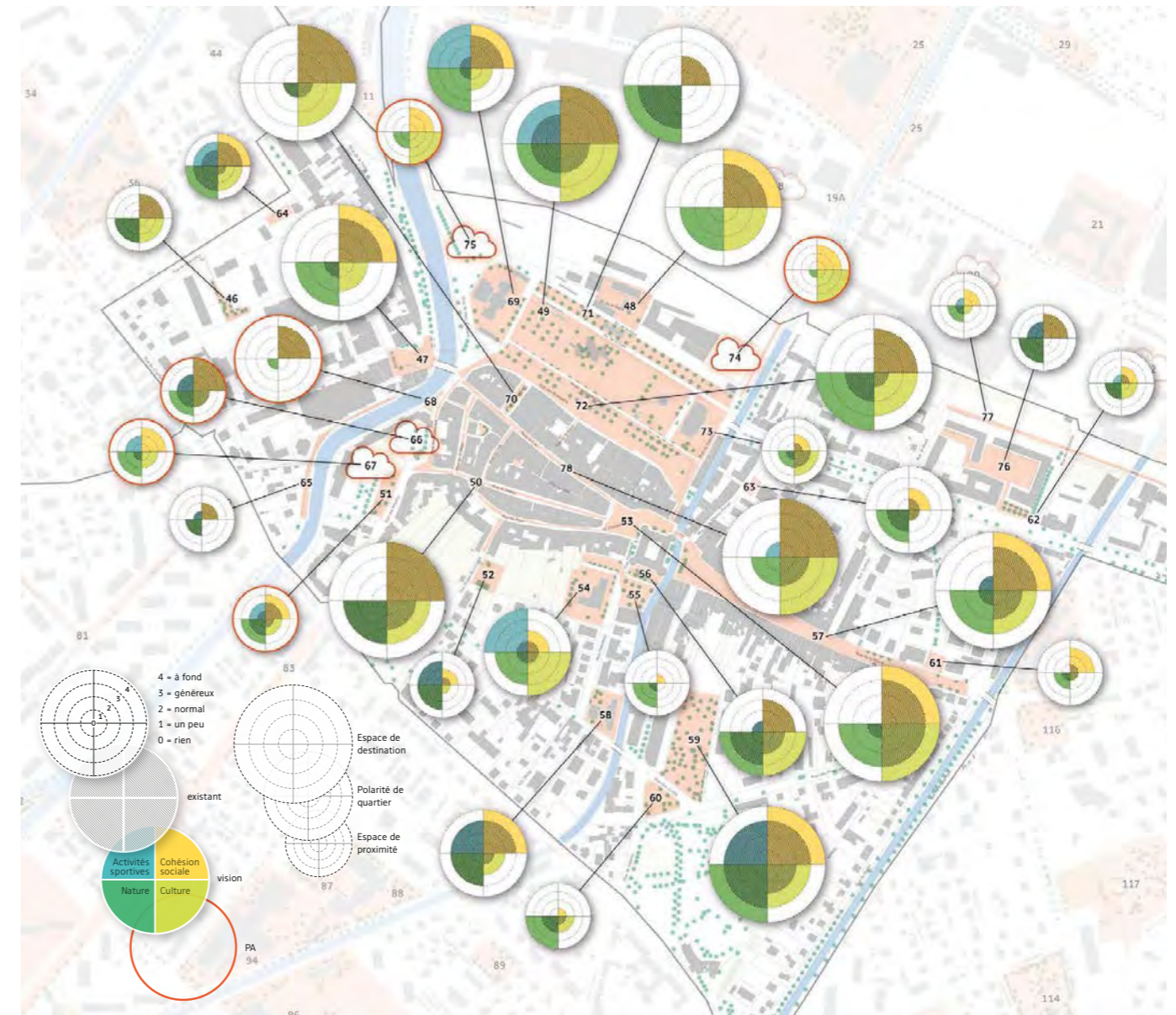


Figure 8 Stratégie par périmètre – 4. Centre Ville (Metron, 2024)



## 4.1 Enjeux et besoins pour la mise en œuvre

### Besoins d'intervention de différentes ampleurs

Comme le montrent bien les cibles, différents sites offrent une belle variété d'ingrédients et sont conformes aux ampleurs souhaitées ; les cibles sont déjà atteintes. Pour certains sites, un aménagement mesuré compléterait le manque pour atteindre son plein potentiel alors que pour d'autres le déficit est très grand et il est nécessaire d'effectuer des transformations importantes. Ainsi, deux types de projets sont mis en place :

- Des projets d'aménagement ou réaménagement d'espaces publics dans leur ensemble ;
- Des projets d'aménagement ponctuels, complémentaires à l'existant.

Les premiers constituent des réaménagements ambitieux qui impliquent une planification importante passant par des demandes de permis de construire. Ils font l'objet de processus complets ad hoc.

Les projets ponctuels, nommés « éclairs », quant à eux, induisent des interventions plus rapides et plus simples, qui ne demandent en général pas de longues procédures. Les critères suivants concourent à déployer une action rapide sur différentes parties du territoire. Ainsi, les interventions ponctuelles sur les espaces publics sont :

- Déployées prioritairement sur le domaine public ou privé communal ;
- Caractérisées par une qualité avérée dans un ou plusieurs des cadrans thématiques ;
- Conformes avec les normes en application et prise en compte de l'entretien courant ;
- Légalisées avec des dispenses d'enquêtes selon l'art. 111 LATC, nécessitant aussi peu que possible les procédures spécifiques (LATC, LRou, permis de construire) ;
- Généralement pas sujettes à d'autres projets à court terme.

Ces aménagements « éclairs » visent à compléter, augmenter et révéler l'état et les qualités existantes.

### Différents projets pour de mêmes objectifs

Le PDEP permet d'atteindre l'objectif, partagé avec les différentes politiques publiques, de mettre en place à Yverdon-les-Bains un réseau d'espaces publics de qualité, favorisant les 4 ingrédients susmentionnés (nature, culture, cohésion sociale et activités physiques) et de permettre à chaque habitant·es d'en bénéficier à cinq minutes de son domicile.

La Ville est en mutation constante et plusieurs stratégies sectorielles sont à l'œuvre simultanément. Ainsi, ce plan directeur fait partie d'une diversité de politiques publiques. Toutefois, le PDEP peut être mis en œuvre à travers des projets d'aménagements d'espaces publics spécifiques ou des projets ponctuels comme décrit ci-dessus, mais il peut aussi être réalisé dans le cadre de stratégies sectorielles. Par exemple, l'implémentation de la stratégie de végétalisation permettra d'intégrer les besoins d'espaces libres ombragés

pour de l'activité physique. De même, un projet de mobilité peut laisser de l'espace libre pour des programmes culturels ; ou encore, la réfection d'une cour d'école peut améliorer la cohésion sociale intergénérationnelle. Ainsi, les projets d'espaces publics sont pilotés par différentes entités et chef·fes de projet. Le PDEP est pensé pour être compatible avec les politiques sectorielles d'une part, mais également pour combler un besoin de coordination des ingrédients d'autre part. Dans une optique de transversalité interdisciplinaire servant à la réussite et l'adhésion à un projet, il est essentiel que les services s'y réfèrent et contribuent à sa mise en place sur le terrain. Le document a été créé dans cette optique, avec des recommandations simples et adaptables aux sites, ainsi qu'une série de références pour inspirer les parties prenantes, tout en les laissant développer leurs projets de manière autonome.

Par extension, le PDEP peut également être réalisé par des tiers, par exemple pour les projets artistiques, sportifs ou sociaux. En effet, c'est déjà le cas pour les Soupes qui améliorent la cohésion sociale en décembre, les partenariats pour la mise en place de sculptures, les performances lors de festivals culturels ou sportifs ou encore lors de fêtes de quartiers. Ces démarches peuvent s'inscrire sur une courte période ou sur un temps plus long, offrant une belle vitalité et des dynamismes complémentaires aux projets menés par la Ville.

### Principes financiers

Beaucoup des projets contribuant à la mise en place du PDEP ont leur propre financement. Il s'agit par exemple « des cours d'école de qualité-espaces publics de quartier », de la « stratégie de végétalisation », de réaménagement d'axes routiers offrant des espaces libres, d'aménagement de structures sportives ou encore du pourcentage culturel. Toutefois, afin d'assurer le suivi, notamment pour le budget de la Tournée des espaces publics (voir plus bas), mais aussi et surtout pour continuer à réaliser des projets ponctuels et de réaménager des lieux encore non traités, des investissements spécifiques sont prévus. Cela offre l'avantage de maintenir un rythme de réalisation, de toucher plusieurs quartiers simultanément et de diversifier les usages rapidement pour améliorer la qualité de vie des habitant·es.



# 4.2 Méthodologie

## Méthodologie générale

Les deux enjeux principaux sont les suivants : réussir à maintenir les ambitions de PDEP dans le temps et user d'une méthodologie claire mais souple, pour accompagner la transformation de dizaines de lieux de manière concertées. De plus, en raison du nombre de sites, il est admis de travailler de manière échelonnée.

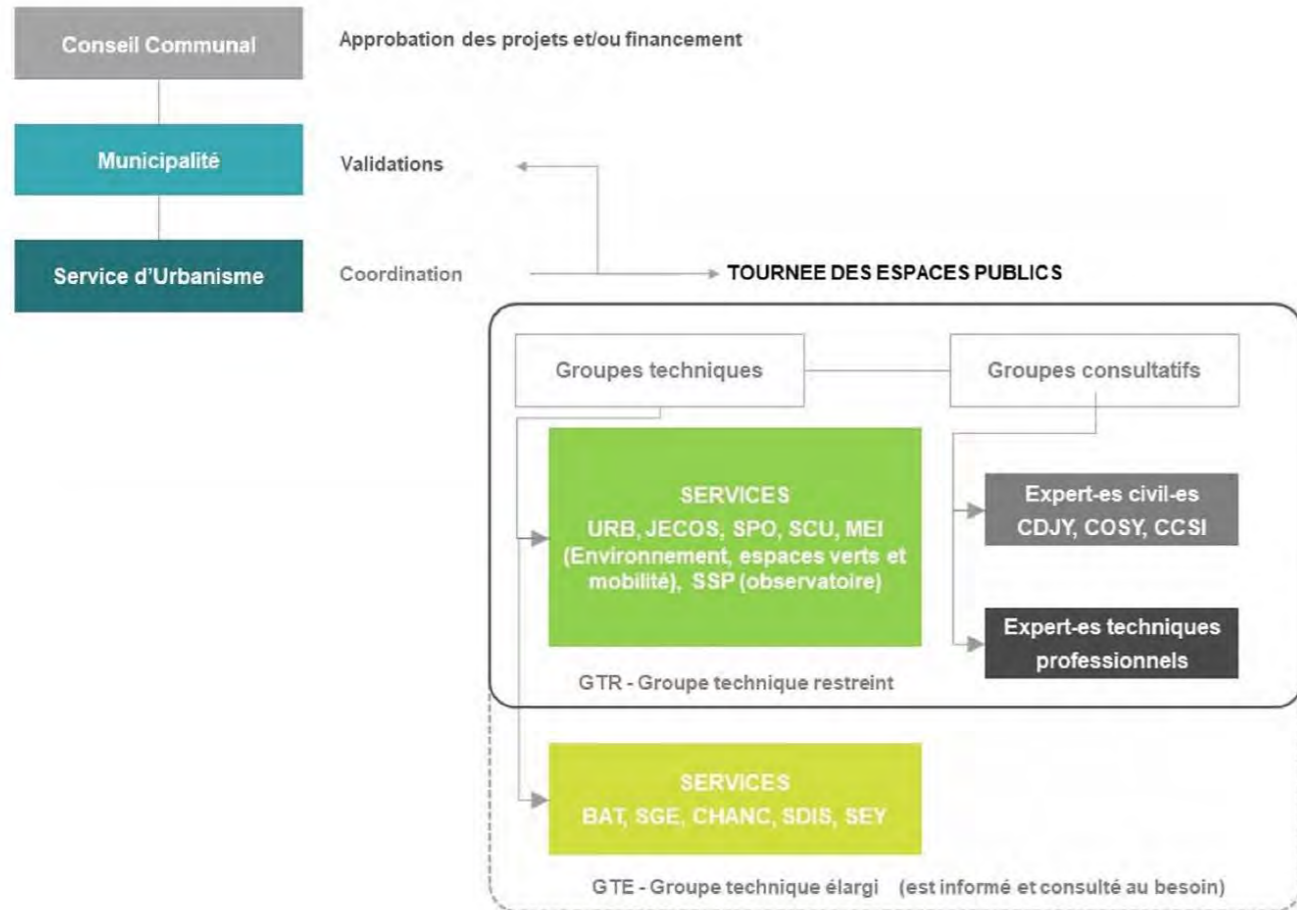
Plusieurs processus de projet sont admissibles, en fonction du lieu, des contraintes, des besoins, du service en charge. Toutefois, les ambitions de coordination autour du PDEP exigent un suivi régulier. Pour cela, un groupe de travail spécifique, appelé : « la Tournée des espaces publics » est mise en place et est garant du suivi dans le temps. Des objectifs qualitatifs sont inscrits dans le PDEP, et des objectifs quantitatifs dans une feuille de route. Le rythme des rencontres varie entre 2 et 4 rencontres annuelles. Le travail produit est surveillé dans le temps.

## Groupe de travail : « Tournée des espaces publics<sup>5</sup> »

Dès le lancement du projet des espaces publics à cinq minutes, un groupe de travail a été constitué réunissant des collaborateurs-trices de différents services communaux (technicien-nes du territoire, mais aussi responsables en charge de son dynamisme économique, social, culturel et de son animation) d'une part, et d'autre part des expert-es civil-es (membres du Conseil des Jeunes, des Seniors et des Suisses Immigrés) représentant-es de groupes de la population yverdonnoise, et accompagné d'expert-es professionnel-les. L'intégration de ces acteurs challenge les idées préconçues, facilite l'acceptation des projets et permet de sortir des carcans usuels. Cette intelligence de travail collective s'est avérée bénéfique dans les premières phases du projet et mérite d'être maintenue. La Tournée des espaces publics vise à poursuivre cette dynamique pour la suite par le biais de la création d'un groupe de travail pour la stratégie de déploiement et de priorisation pour la mise en place du PDEP.

<sup>5</sup> Il existe à Yverdon-les-Bains la Tournée des allées, rassemblant employé-es communaux et spécialistes pour échanger autour de l'entretien des arbres et préconiser des positions à la Municipalité. La Tournée des espaces publics s'est librement inspirée de cette méthodologie regroupant internes et externes pour échanger autour des espaces publics, coordonner les ingrédients dans les projets et proposer à la Municipalité des stratégies quant aux projets à mener.

Figure 8 Organigramme de la Tournée des espaces publics (Ville d'Yverdon-les-Bains, 2024)



## Programmation

Le PDEP donne des intentions (ingrédients) ainsi que des références pour les différents lieux. Toutefois, il convient de définir les programmes concrets à mettre en place dans les projets individuels. Les services se coordonnent sur ces points tout au long de l'année. De manière complémentaire, la Tournée des espaces publics a pour mission d'informer et d'échanger autour des programmes. Ce rôle permet par exemple d'éviter les redondances d'installations et de dépenses ou encore de mettre en place des synergies entre les projets en vue de parcours thématiques.

Ville relativement rapidement, le PDEP préconise de réaliser des projets ad hoc. Afin de capitaliser sur les expériences réalisées durant la phase stratégique (phase 3, 2023-24) et de proposer un programme mêlant deux types d'interventions (ponctuelles et réaménagement complet), soit :

- Un projet complet tous les 1.5 ans
- 5 projets ponctuels / an

Les lieux ne sont par contre pas définis à l'avance, car leur choix peut vite s'avérer caduc. Des décisions municipales valideront les choix effectués par la Tournée des espaces publics.

## Priorisation & Monitorage

Le besoin de prendre en compte des dynamiques multiparties implique de sortir d'une priorisation linéaire pour aller vers une réévaluation régulière de déploiement des interventions, en accord avec les différentes politiques sectorielles. Le PDEP sera le document de référence, mais d'autres outils (comme Metasanté) seront pris en considération.

Pour organiser cela, il est convenu de 2-4 rencontres par année :

- Au printemps : monitoring sur les projets en cours et pistes de réflexion pour les réalisations de l'année à venir, visites sur sites ;
- En automne : validation des stratégies de déploiement pour l'année à venir, tant pour les aménagements complets que ponctuels ;
- Une à deux séances intermédiaires en été peuvent être imaginées s'il faut discuter de partenariats, en particulier pour les projets ponctuels.

Dans le cadre du PDEP, il est prévu que toutes les interventions sur l'espace public yverdonnois participent à leur échelle à sa mise en place. Toutefois, afin d'obtenir une amélioration globale de la

La Tournée des espaces publics soumettra les préconisations à la Municipalité pour décisions, en particulier après la séance d'automne.



## Activation

À noter que pour l'animation et l'événementiel, la gouvernance en phase d'exploitation est distincte et se met en place via les politiques sectorielles ou alors via la société civile (festival, événements, associations, etc.). Toutefois, idéalement, une coordination se fait avec la Tournée des espaces publics afin de mettre en place des synergies, pour valoriser les espaces publics. De plus, la communication peut également aller dans le sens de la valorisation des espaces publics.

## Processus participatif

Au-delà du groupe formant la Tournée des espaces publics, chaque projet de réalisation est susceptible de mettre en place une démarche participative spécifique. Dans les phases 2 et 3 du projet-modèle, des démarches de consultation ont eu lieu à l'échelle de la Ville, lors d'événements, mais aussi autour de projets concrets. Ces différentes étapes de la phase « projet-modèle 2020-2024 » peuvent se lire dans la feuille de route en annexe VII<sup>6</sup>. En raison du nombre d'espaces et de variétés de possibles, il est essentiel d'évaluer la pertinence et le type de la participation publique. Ceci est d'autant plus vrai dans les lieux exigus ou peu d'ingrédients sont possibles ; il est préférable que ces réalisations correspondent à un besoin, une envie réelle.

À noter qu'il est important d'étudier les différents types de parties prenantes, les marges de manœuvre possibles et d'ajuster les processus selon le degré de participation souhaitée. Ces questions peuvent être abordées lors de la Tournée des espaces publics, afin de profiter des expériences d'autrui.

## Les outils : feuille de route annuelle et carte évolutive

Dans l'optique d'assurer qualité, pérennité et constance des tâches du groupe de travail, une feuille de route annuelle établissant les missions de la Tournée des espaces publics est mise en place. Elle sert à consigner toutes les tâches et à pouvoir assurer leur continuité dans le temps, notamment en cas d'intégration de nouvelles personnes ou de remplacement de membres.

De plus, un plan permet de suivre le degré d'avancement de la mise en place du PDEP. Cette carte permettra de rassembler les différents travaux en cours dans la Ville et de suivre leur évolution, favorisant des choix éclairés pour cibler les sites des projets suivants. À terme, il est prévu que ce plan soit disponible sur le guichet cartographique communal ([www.mapnv.ch](http://www.mapnv.ch)).

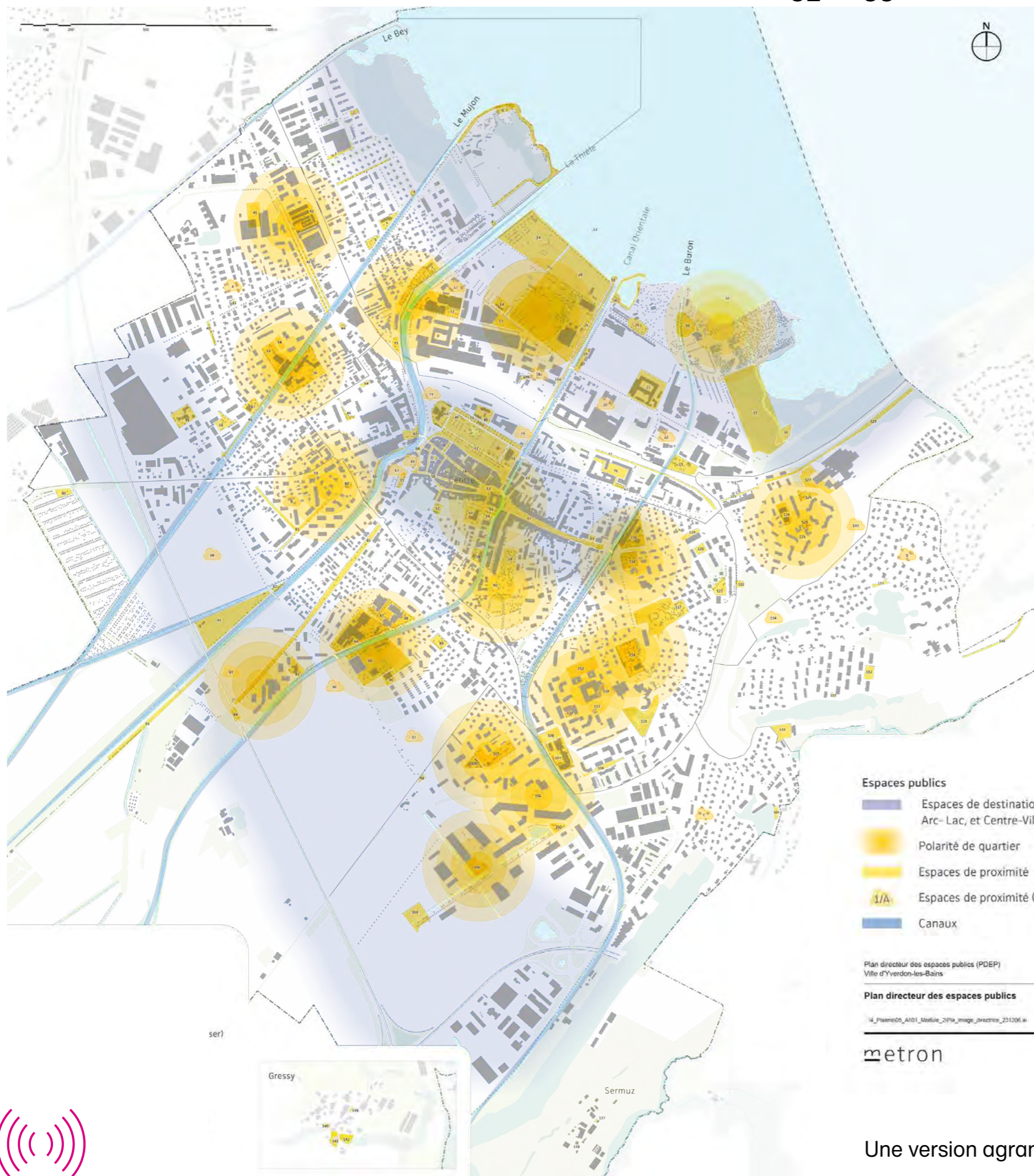
<sup>6</sup> Une grande démarche participative sur l'entier du territoire a été menée en 2022. Elle fait l'objet d'un document distinct.



I. Vision directrice	32
II. Plans par périmètres, quartiers	34
III. Tableau de mise en œuvre 2024	54
IV. Pictogrammes	58
V. Liste de références illustrées	60
VI. Processus du projet - modèle 2020-2024	80
VII. Quatre ingrédients (résumé phase 1)	82



# Annexes



- 1 Polyval
- 2 Place des Foulques
- 3 Rue William-Barbey
- 4 Coin-de-Terre
- 5 Collège Près-du-Lac
- 6 Parc du Mujon
- 7 Parc des Cygnes
- 8 Battellerie
- 9 Observatoire à oiseaux
- 10 Promenade Robert-Hainard
- 11 Pointe vers le conservatoire
- 12 Marive
- 13 Collège des Rives
- 14 Hippodrome
- 15 Menhirs
- 16 Rue de l'Ancien Stand
- 17 PA Nogent
- 18 PA Ancien Stand
- 19 Placettes Ancien Stand
- 20 PA Pecheurs
- 21 Sport 5
- 22 PA Industrie
- 23 Jardin du cœur
- 24 Rives - Nogent
- 25 Entrées équipements sportifs
- 26 Parc des Rives - Loisirs actifs
- 27 Lac (secteur rives)
- 28 Port des Iris
- 29 Entrée du Camping
- 30 Renaturation Buron
- 31 Forêt vers la plage (balade actyv)
- 32 Plage et lac
- 33 Devant le café des Uttins
- 34 Place Fleurette
- 35 Collège du Cheminet
- 36 Collège de Fontenay
- 37 Place du Temple
- 38 Parc du Bullet
- 39 Collège de Montagny
- 40 Rue de Blancherie
- 41 PA Verdan
- 42 Leclanché
- 43 Av. de Grandson
- 44 Parc de la Rue de Neuchâtel
- 45 Rue du Canal
- 46 Central Park
- 47 Place de Bel-Air
- 48 Place de la Gare
- 49 Place d'Armes
- 50 Place de l'Amitié
- 51 Parc des Casernes
- 52 Parc Roger-de-Guimps
- 53 Place Pestalozzi
- 54 Collège Pestalozzi
- 55 Parking Château et Hôtel de V ille
- 56 Esplanade du Château
- 57 Rue de la Plaine
- 58 Collège des Jordils
- 59 Parc du Castrum
- 60 Place du Castrum
- 61 Promenade J.-J. Rousseau /Rue de la Plaine
- 62 Placette Haldimann
- 63 Église catholique
- 64 Parc Rue de Chamblon
- 65 Chemin vers la Thièle
- 66 PA Casernes Sud
- 67 PA Casernes Nord
- 68 Terrasse Casernes
- 69 Collège de la Place d'Armes
- 70 Place du 7 février
- 71 Av. de la Gare
- 72 Promenade Auguste-Fallet et Rue des Remparts
- 73 Théâtre Beno Besson
- 74 PA Front Gare Est
- 75 PA Front Gare Ouest
- 76 St-Roch
- 77 MD VR Clendy
- 78 Rues du centre-ville
- 79 Rue des Bouleaux / Rue d'Orbes
- 80 Parc Curtil-Maillet
- 81 Av. Général-Guisan / Rue de la Paix
- 82 Presqu'île de la Thièle
- 83 Rue des Moulins
- 84 Multisports des Moulins (sous le viaduc)
- 85 Maison de quartier Prè-du-Canal
- 86 Les Isles (parc sportif)
- 87 Collège Léon-Michaud, côté cours
- 88 Collège Léon-Michaud, côté canal
- 89 Parc de l'Indépendance
- 90 Entrée des Jardins familiaux
- 91 Vers l'aérodrome
- 92 Terrain des Vuagères
- 93 PA canal ouest
- 94 CPNV
- 95 Collèges des Isles
- 96 PA Les Isles
- 97 PA Roseyres
- 98 PA Les Parties
- 99 Parc de l'APA
- 100 Collège Pierre-de-Savoie
- 101 Parc Pierre-de-Savoie (Jardins de poche)
- 102 Placette Rue des Sciences
- 103 Place de la Maison Blanche
- 104 Place 2 PST
- 105 Place 1 PST
- 106 Place de la future gare CFF
- 107 Collège de la Passerelle
- 108 Terrain de football de la Passerelle - future école
- 109 Rue Jean-André Venel
- 110 Placette derrière l'hôpital
- 111 Rue de l'hôpital
- 112 Entrée hôpital
- 113 Parc des Bains
- 114 Parc de l'Entremonts
- 115 Collège des Quatre-Marronniers
- 116 Parc des Quatre-Marronniers
- 117 Parc Arkina
- 118 Place de l'hôpital
- 119 Devant Denner
- 120 Place de jeux derrière Denner
- 121 Sous-Bois
- 122 Passage Sous-Bois
- 123 Rue Clendy-Dessous
- 124 Collège de la Villette
- 125 Placette Villette
- 126 Parc de la Villette
- 127 HEIG-VD
- 128 Chemin pour Champ-Pittet
- 129 Placette et cheminements Villette
- 130 PA Coteaux Est 1
- 131 Rue de l'Orient sous la forêt
- 132 Place de jeux des Terrasses
- 133 Stand de tir
- 134 PA Coteaux Est 2
- 135 Chemin de Florimont
- 136 Chemin agricole
- 137 Sermuz - Edilité
- 138 Sermuz-Fontaine
- 139 Gressy - Fontaine
- 140 Gressy - Arrêt de bus
- 141 Gressy - Place du Temple
- 142 Gressy - Parking public



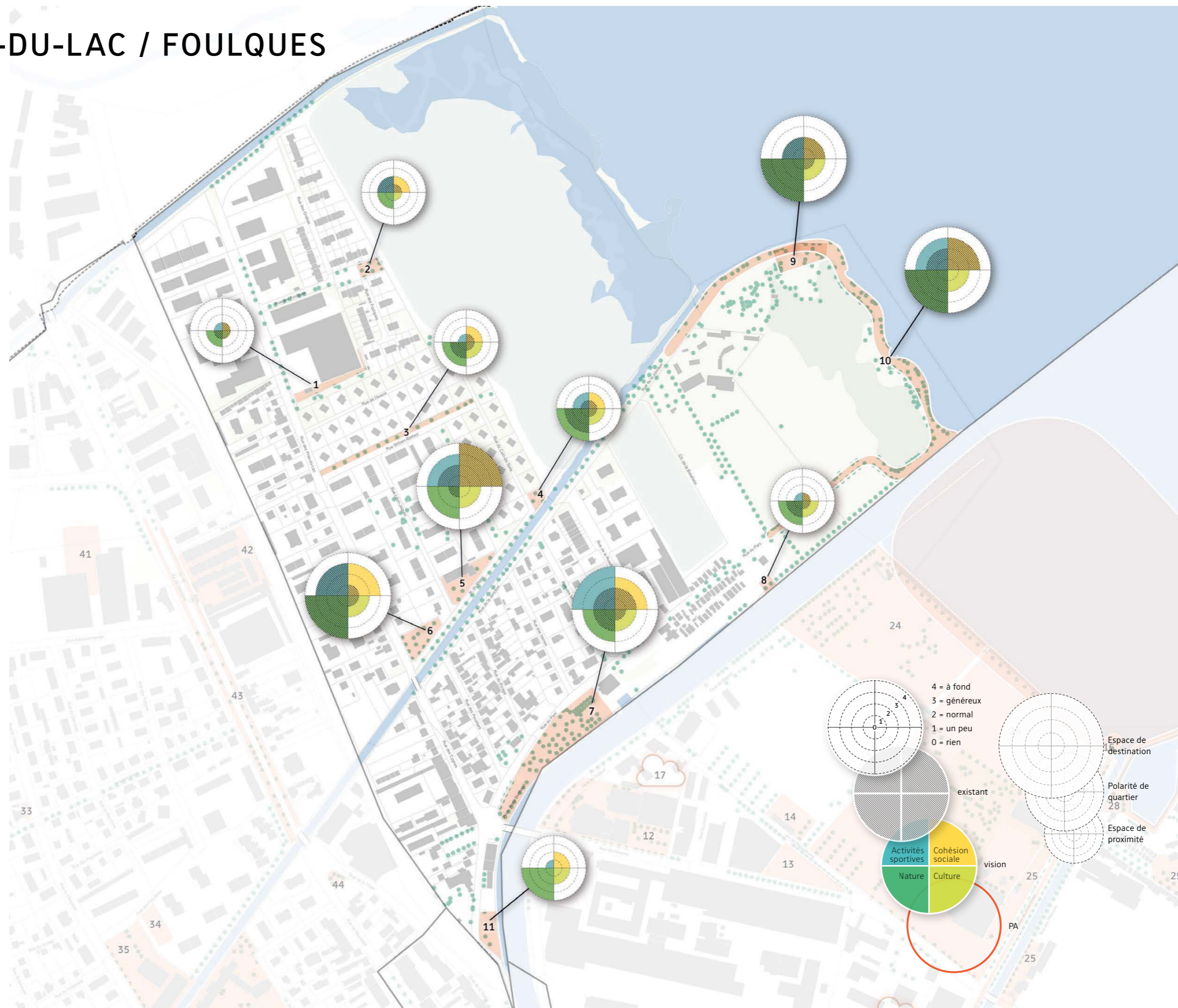
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 1. CYGNES / PRÉS-DU-LAC / FOULQUES

Espaces publics

- 1 Polyval
- 2 Place des Foulques
- 3 Rue William-Barbey
- 4 Coin-de-Terre
- 5 Collège Prés-du-Lac
- 6 Parc du Mujon
- 7 Parc des Cygnes
- 8 Battellerie
- 9 Observatoire à oiseaux
- 10 Promenade Robert-Hainard
- 11 Pointe vers le conservatoire

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser




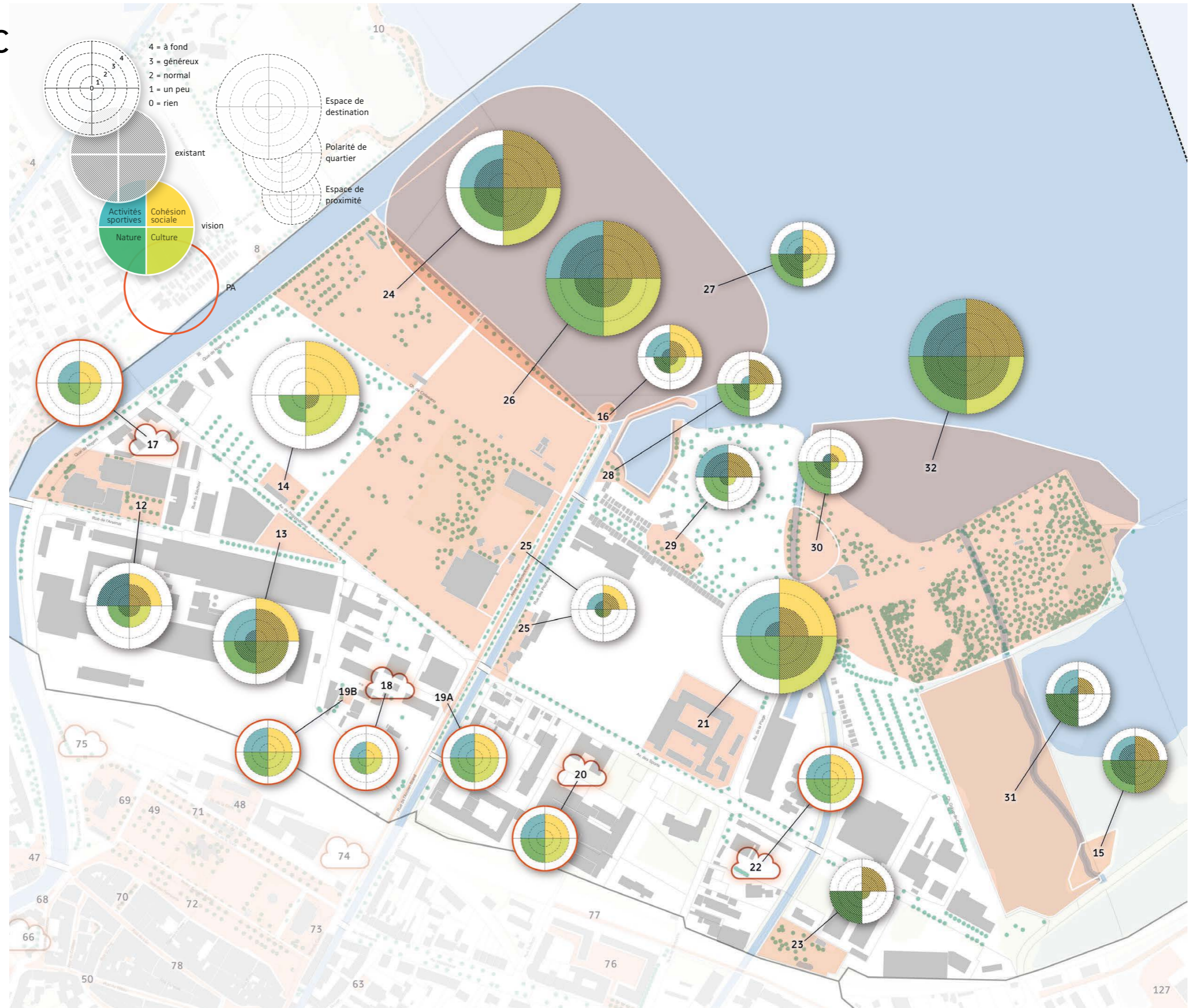
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 2. LAC / GARE-LAC

Espaces publics

- 12 Marive
- 13 Collège des Rives
- 14 Hippodrome
- 15 Menhirs
- 16 Rue de l'Ancien Stand
- 17 PA Nogent
- 18 PA Ancien Stand
- 19A Placette Ancien Stand
- 19B Placette Ancien Stand
- 20 PA Pecheurs
- 21 Sport 5
- 22 PA Industrie
- 23 Jardin du cœur
- 24 Rives - Nogent
- 25 Entrées équipements sportifs
- 26 Parc des Rives - Loisirs actifs
- 27 Lac (secteur rives)
- 28 Port des Iris
- 29 Entrée du Camping
- 30 Renaturation du Buron
- 31 Forêt vers la plage (balade actyv)
- 32 Plage et lac

 = Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser



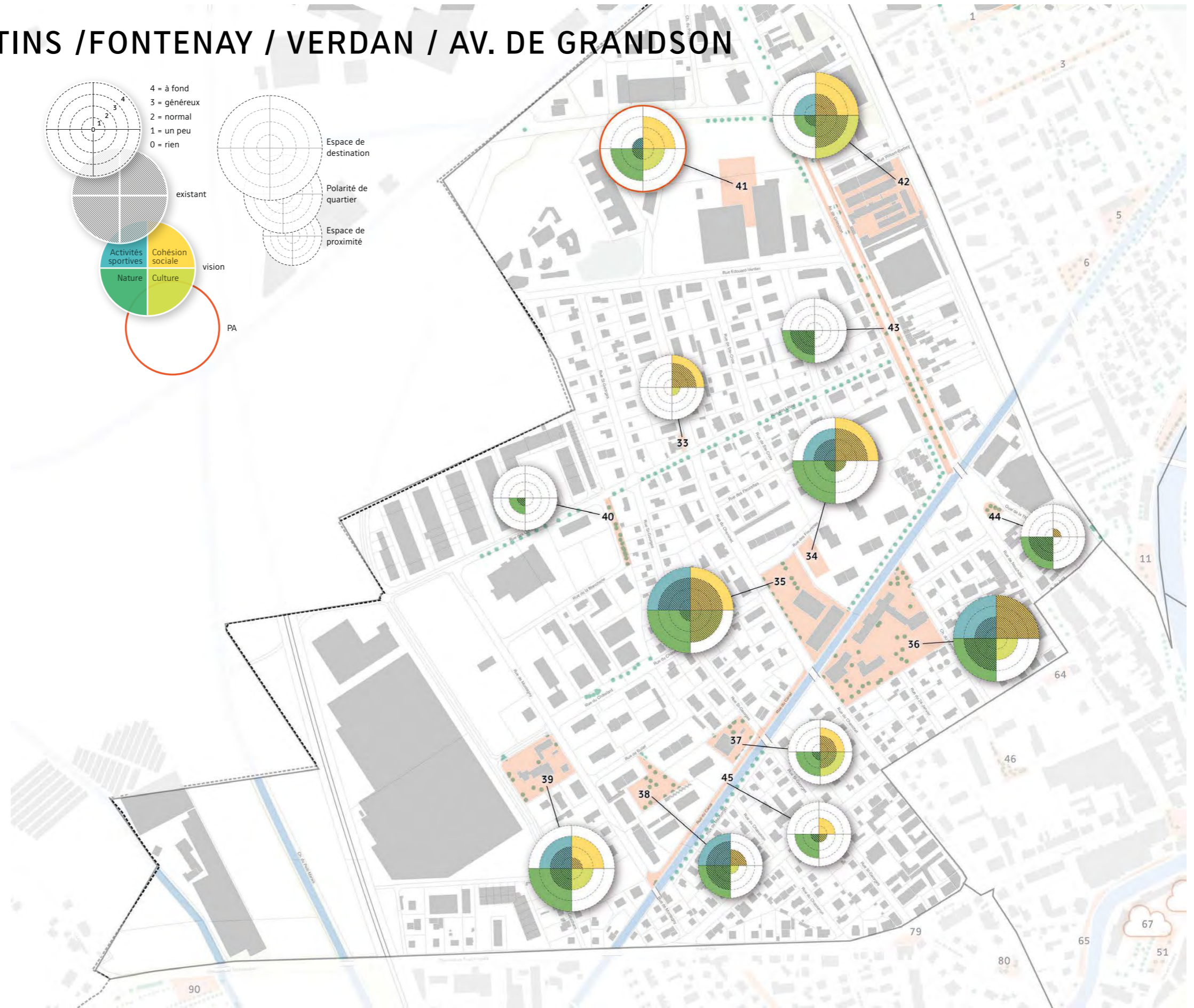
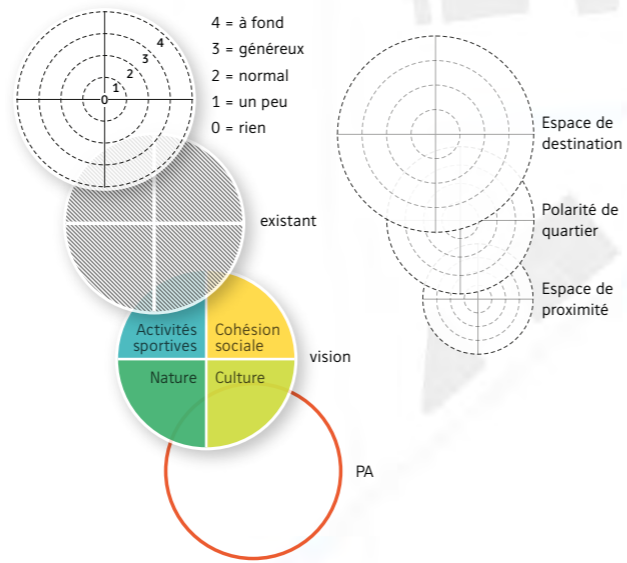
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 3. CHEMINET / UTTINS / FONTENAY / VERDAN / AV. DE GRANDSON

Espaces publics

- 33 Devant le café des Uttins
- 34 Place Fleurette
- 35 Collège du Cheminet
- 36 Collège de Fontenay
- 37 Place du Temple
- 38 Parc du Bullet
- 39 Collège de Montagny
- 40 Rue de Blancherie
- 41 PA Verdan
- 42 Leclanché
- 43 Av. de Grandson
- 44 Parc de la Rue de Neuchâtel
- 45 Rue du Canal

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser



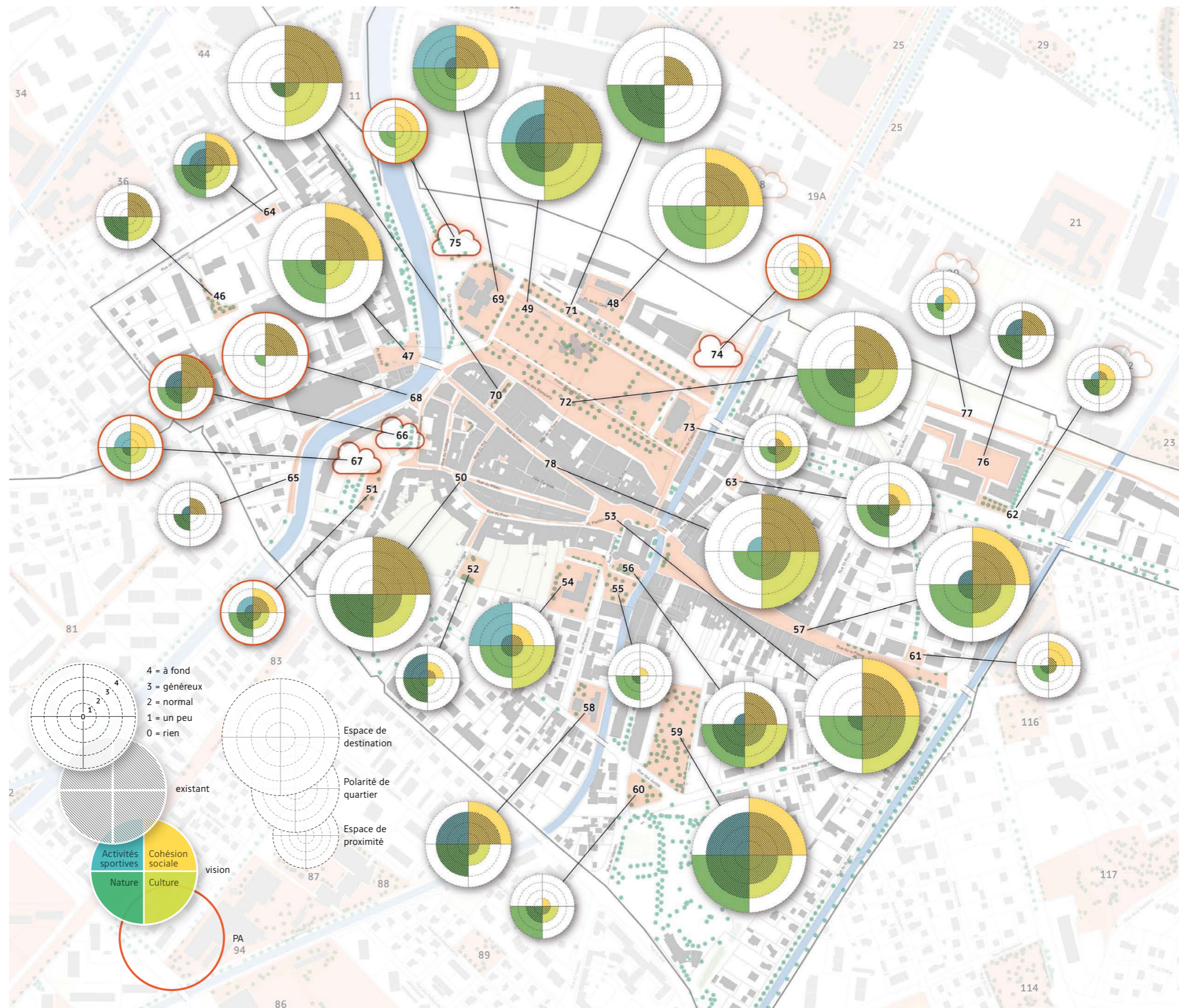
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 4. CENTRE-VILLE

Espaces publics

- 46 Central Park
- 47 Place de Bel-Air
- 48 Place de la Gare
- 49 Place d'Armes
- 50 Place de l'Amitié
- 51 Parc des Casernes
- 52 Parc Roger-de-Guimps
- 53 Place Pestalozzi
- 54 Collège Pestalozzi
- 55 Parking Château et Hôtel de Ville
- 56 Esplanade du Château
- 57 Rue de la Plaine
- 58 Collège des Jordils
- 59 Parc du Castrum
- 60 Place du Castrum
- 61 Promenade J.-J. Rousseau / Rue de la Plaine
- 62 Placette Haldimann
- 63 Église catholique
- 64 Parc Rue de Chamblon
- 65 Chemin vers la Thièle
- 66 PA Casernes Sud
- 67 PA Casernes Nord
- 68 Terrasse Casernes
- 69 Collège de la Place d'Armes
- 70 Place du 7 février
- 71 Av. de la Gare
- 72 Promenade Auguste-Fallet et Rue des Remparts
- 73 Théâtre Beno Besson
- 74 PA Front Gare Est
- 75 PA Front Gare Ouest
- 76 St-Roch
- 77 MD VR Clendy
- 78 Rues du centre-ville

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser



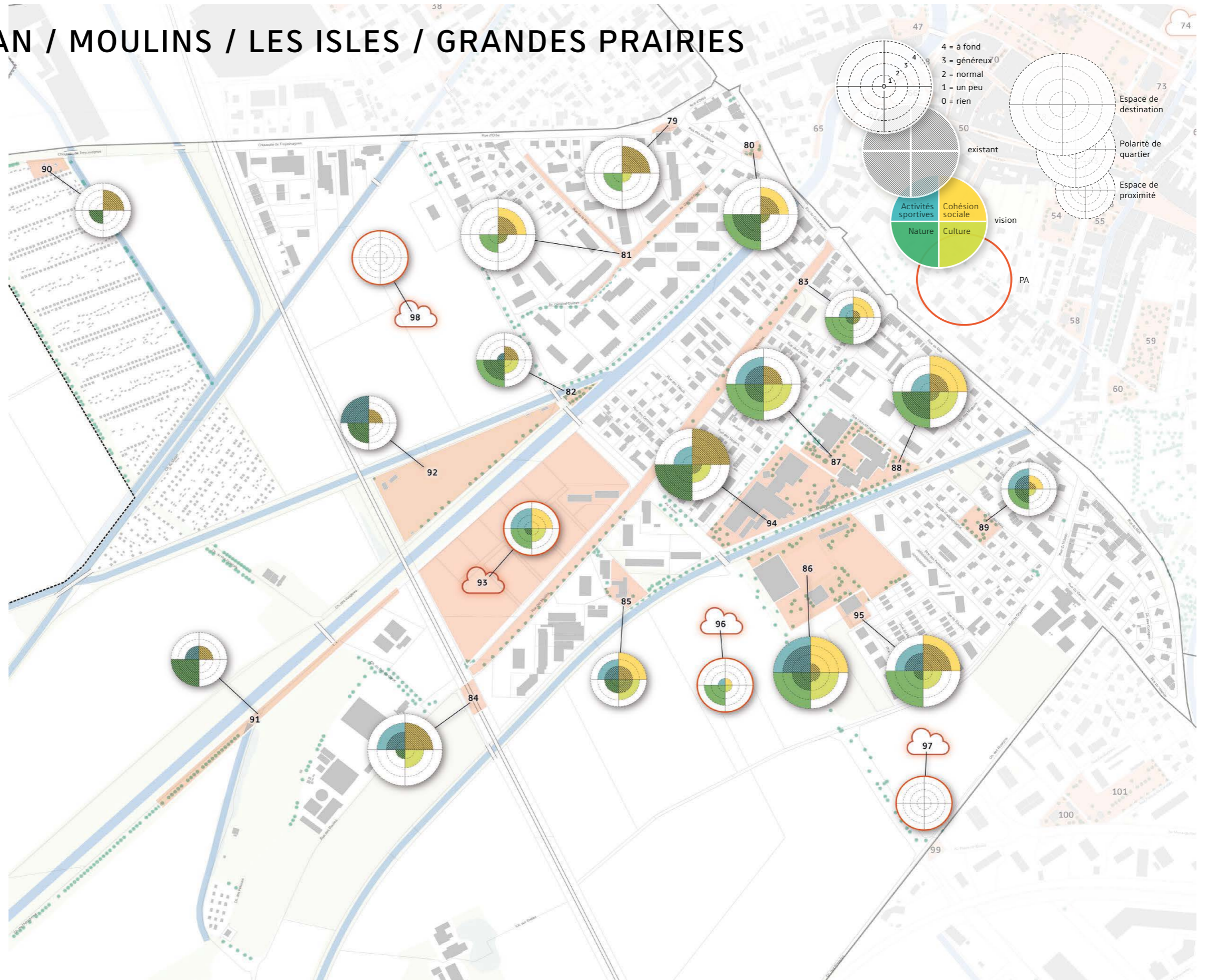
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 5. GÉNÉRAL-GUISAN / MOULINS / LES ISLES / GRANDES PRAIRIES

Espaces publics

- 79 Rue des Bouleaux / Rue d'Orbes
- 80 Parc Curtil-Maillet
- 81 Av. Général-Guisan / Rue de la Paix
- 82 Presqu'île de la Thièle
- 83 Rue des Moulins
- 84 Multisports des Moulins (sous le viaduc)
- 85 Maison de quartier Pré-du-Canal
- 86 Les Isles (parc sportif)
- 87 Collège Léon-Michaud, côté cours
- 88 Collège Léon-Michaud, côté canal
- 89 Parc de l'Indépendance
- 90 Entrée des Jardins familiaux
- 91 Vers l'aérodrome
- 92 Terrain des Vuagères
- 93 PA canal ouest
- 94 CPVN
- 95 Collèges des Isles
- 96 PA Les Isles
- 97 PA Roseyres
- 98 PA Les Parties

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser




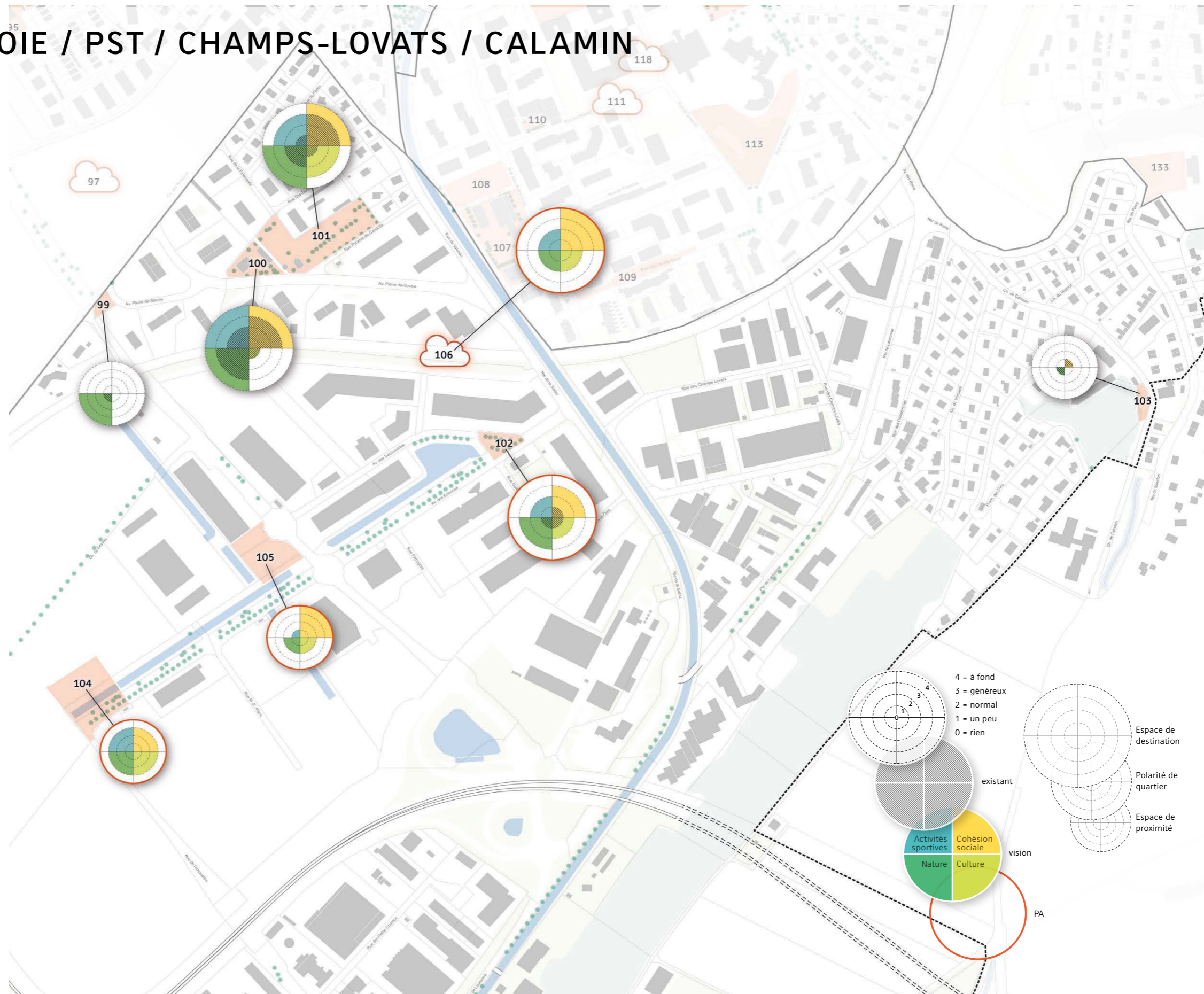
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 6. PIERRE-DE-SAVOIE / PST / CHAMPS-LOVATS / CALAMIN

Espaces publics

- 99 Parc de l'APA
- 100 Collège Pierre-de-Savoie
- 101 Parc Pierre-de-Savoie (Jardins de poche)
- 102 Placette Rue des Sciences
- 103 Place de la Maison Blanche
- 104 Place 2 PST
- 105 Place 1 PST
- 106 Place de la future gare CFF

 = Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser




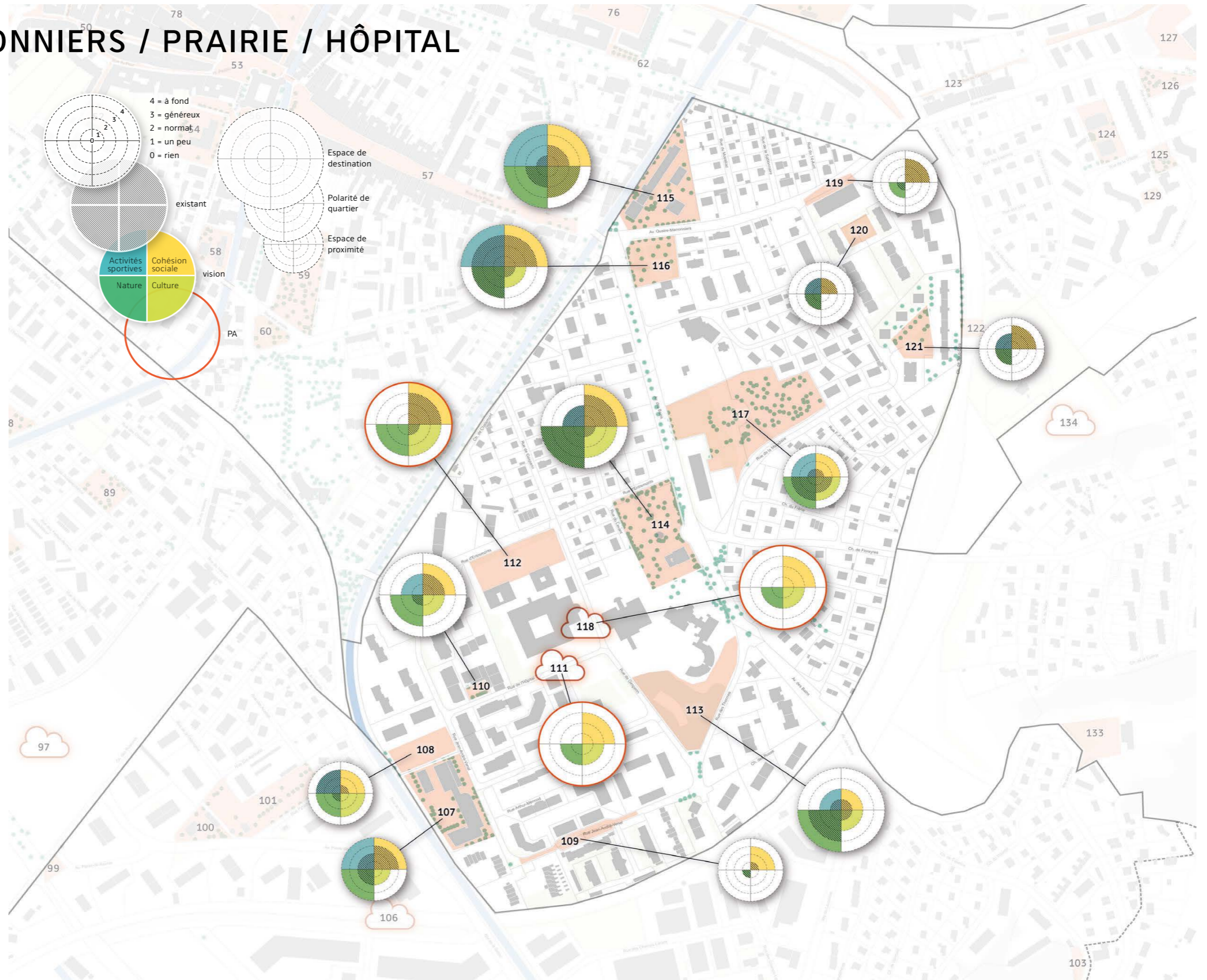
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 7. QUATRE-MARRONNIERS / PRAIRIE / HÔPITAL

**Espaces publics**

- 107 Collège de la Passerelle 
- 108 Terrain de football de la Passerelle - future école 
- 109 Rue Jean-André Venel
- 110 Placette derrière l'hôpital
- 111 Rue de l'hôpital
- 112 Entrée hôpital
- 113 Parc des Bains 
- 114 Parc de l'Entremonts
- 115 Collège des Quatre-Marronniers 
- 116 Parc des Quatre-Marronniers
- 117 Parc Arkina 
- 118 Place de l'hôpital
- 119 Devant Denner
- 120 Place de jeux derrière Denner
- 121 Sous-Bois

 = Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser



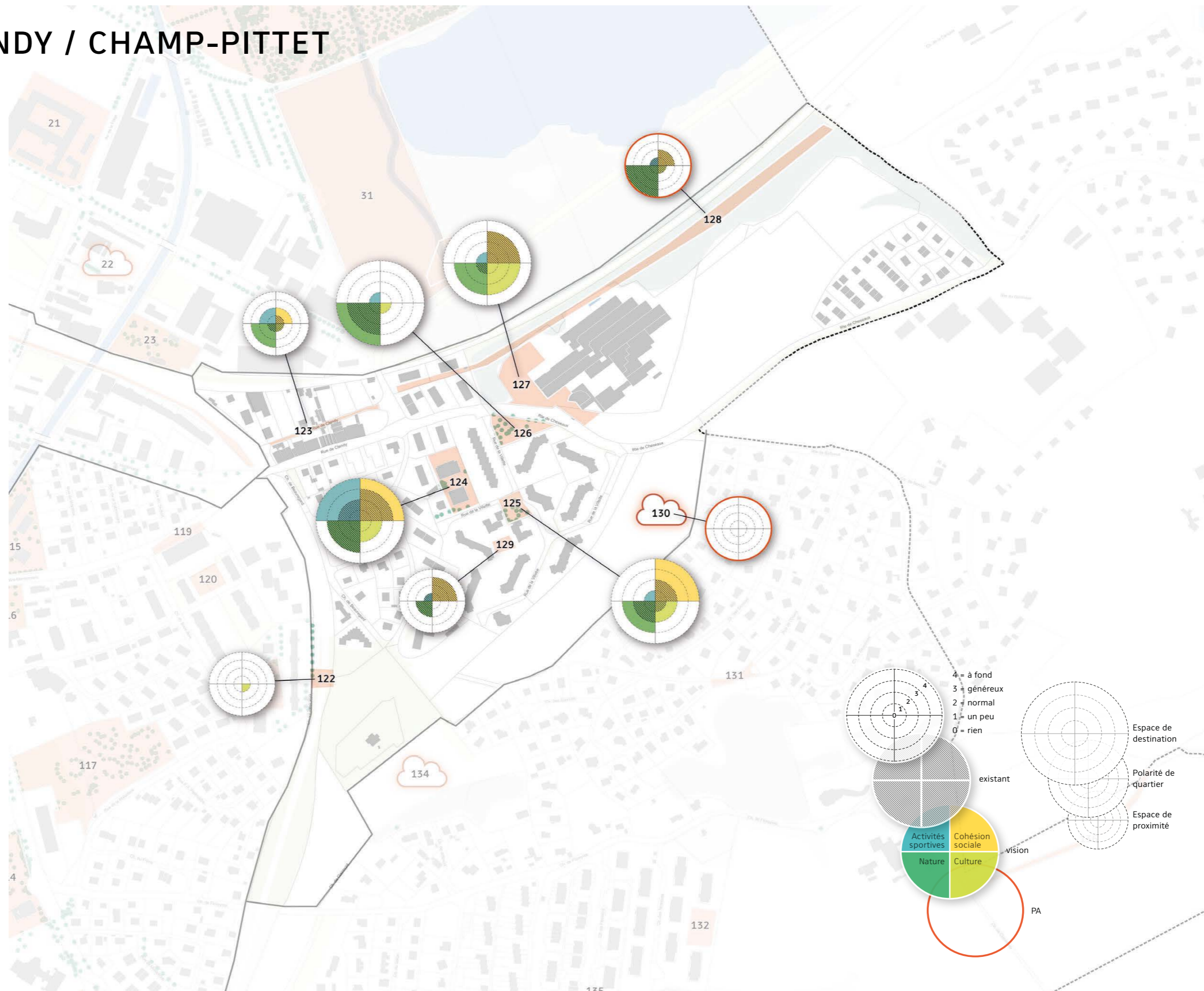
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 8. VILLETTE / CLENDY / CHAMP-PITTET

**Espaces publics**

- 122 Passage Sous-Bois
- 123 Rue Clendy
- 124 Collège de la Villette
- 125 Placette Villette
- 126 Parc de la Villette
- 127 HEIG-VD
- 128 Chemin pour Champ-Pittet
- 129 Placette et cheminements Villette
- 130 PA Coteaux Est 1

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser



INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 9. FLOREYRES

## Espaces publics

- 131 Rue de l'Orient sous la forêt
- 132 Place de jeux des Terrasses
- 133 Stand de tir 🌊
- 134 PA Coteaux Est 2
- 135 Chemin de Florimont
- 136 Chemin agricole 🌊




🌊 = Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser




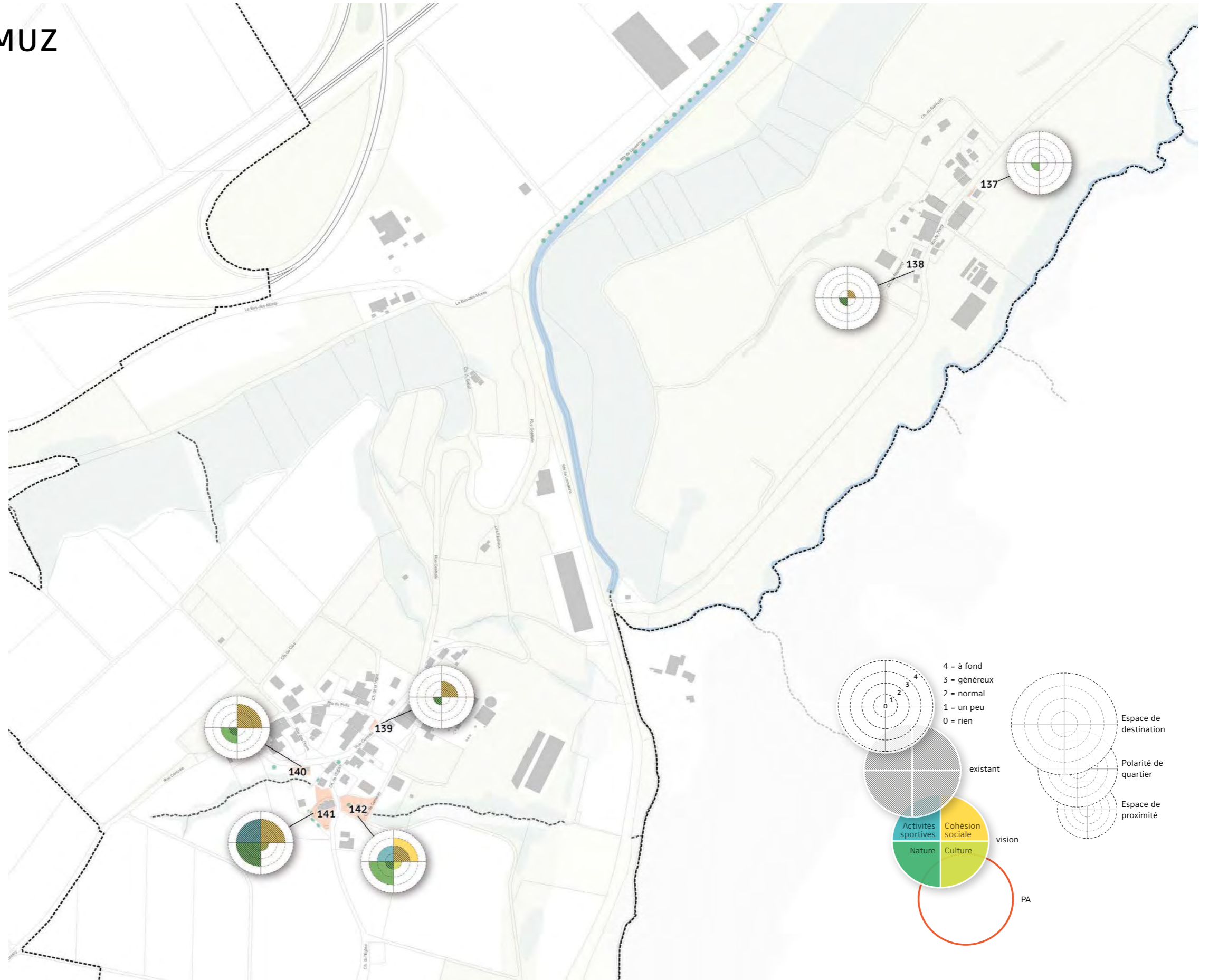
INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

# 10. GRESSY / SERMUZ

### Espaces publics

- 137 Sermuz - Edilité
- 138 Sermuz-Fontaine
- 139 Gressy - Fontaine
- 140 Gressy - Arrêt de bus 
- 141 Gressy - Place du Temple 
- 142 Gressy - Parking public 

 = Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser







Profiter de la nature	Contempler la nature	Etre en contact avec la nature	Jouer avec le terrain	Jouer avec l'eau	Cueillir des fruits	Jardiner
Me poser	Prendre l'air	Attendre quelqu'un	Chanter/jouer avec un instrument	Lire/travailler/étudier	Manger un morceau	Parler au téléphone
Participer à la vie socio-culturelle du quartier	Me laisser surprendre par les activités de l'espace	Admirer une œuvre d'art	Assister à un concert/spectacle/film	M'informer	Participer à un ouvrage collectif	Animer l'espace
Rencontrer des gens	Discuter	Consommer	Faire des grillades	Pique-niquer entre ami-es	Jouer assis	Rencontrer des gens lors d'événement
Jouer	Jouer librement	Jouer à la place de jeu	Jouer avec mon imaginaire	Jouer à des jeux formels	Jouer au ping pong	Escalader
Bouger/être actif	Passer à travers	Bouger avec son propre matériel	Bouger avec le matériel disponible	Bouger en groupe	Faire de la slackline	Apprendre la trottinette aux enfants

Été	Automne	Hiver	Printemps
Matin	Midi	Après-midi	Soir
Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel	Exceptionnel





source : Babyfoot, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : musique vivante, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : lieu de graf', Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : bibliothèque mobile, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : participation, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : jeux associatifs, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : espace de rencontre, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : cours alimentation, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : panneau d'info., Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin





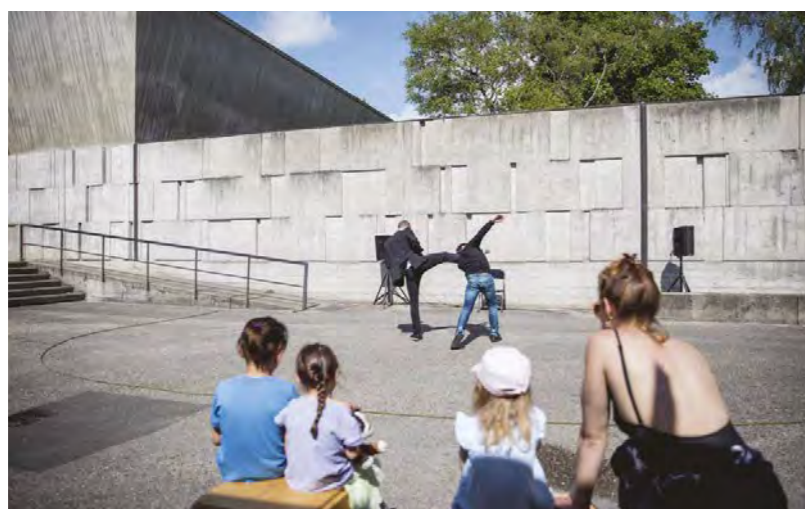
source : partage d'un repas, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : nature appropriable, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : slike line, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : théâtre en rue, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : matériel de jeux, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : football, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : aikido, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : apprentissage, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : banc, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin





source : panneau urbain  
@YLB @Thierry Porchet



source : mobilier informel, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet



source : couvert, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet



source : Ombrage, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet



source : couvert végétalisé, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet



source : chemin en copeaux, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet



source : fresque au sol, Yverdon-les-Bains  
@ YLB @ Thierry Porchet



source : rotonde, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet



source : table de ping-pong, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet





source : banc détourné Yverdon-les-Bains @YLB



source : mur de grimpe



source : paniers multiples, Nantes



source : terrains colorés



source : stade, Odense



source : terrain hors norme



source : banc actif



source : jeu intergénérationnel @Hopp-là



source : plantation collective





source : multi-terrains



source : basket urbain



source : parkour



source : mur de grimpe



source : parkour



source : modules pour vélo



source : marquage ludique



source : terrain coloré



source : cercle sportif





source : oeuvre d'art, Bienne  
@YLB



source : ile de la Suze, Bienne  
@YLB



source : prairie



source : Gurzelen, Bienne  
@YLB



source : pétanque, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Carole Alkabes



source : chaise longue, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Carole Alkabes



source : terrain de badminton, Yverdon-les-Bains  
@ YLB @ Thierry Porchet



source : Biodivercity, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet



source : place urbaine, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Thierry Porchet





source : programme d'activités, Yverdon-les-Bains @YLB @Zoé Jobin



source : balade nature, Yverdon-les-Bains @YLB @Zoé Jobin



source : table, Yverdon-les-Bains @YLB @Zoé Jobin



source : cuisine collective, Yverdon-les-Bains @YLB @FlashpressAllenspach



source : gradins, Yverdon-les-Bains @YLB @Zoé Jobin



source : fontaine à boire, Yverdon-les-Bains @YLB @Zoé Jobin



source : danse, Yverdon-les-Bains @YLB @FlashpressAllenspach



source : contes, Yverdon-les-Bains @YLB @FlashpressAllenspach



source : place de jeux, Yverdon-les-Bains @YLB





source : multi-terrains



source : trois paniers



source : place ludique



source : box up



source : pumptrack



source : tennis urbain



source : jeux d'équilibre, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : toboggan, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Zoé Jobin



source : toboggan, Yverdon-les-Bains  
@YLB @Sarah Carp





source : danse et spectacle  
@YLB



source : roue des activités  
@YLB



source : jeux d'eaux, Berne  
@Suisse Tourisme



source : lac  
@YLB



source : pont à Nantes  
@Nantes



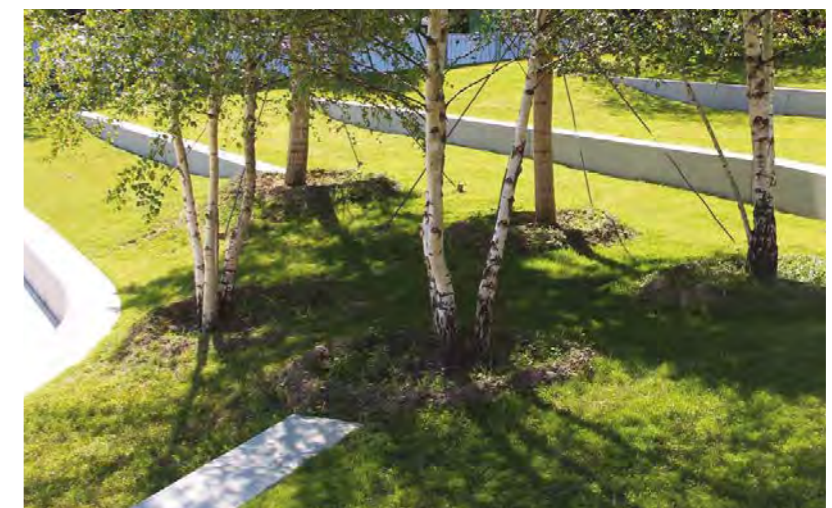
source : bibliothèque 2 Lunes  
@YLB



source : concert public  
@ Anton Gvozdikov



source : jardins partagés



source : gradin





source : lumières



source : prairie fleurie



source : plantation, Basel



source : bancs alignés, Renens



source : rondins



source : table et assises



source : sculpture, Niki de Saint Phalle Angers



source : food truck



source : buvette, Bussigny



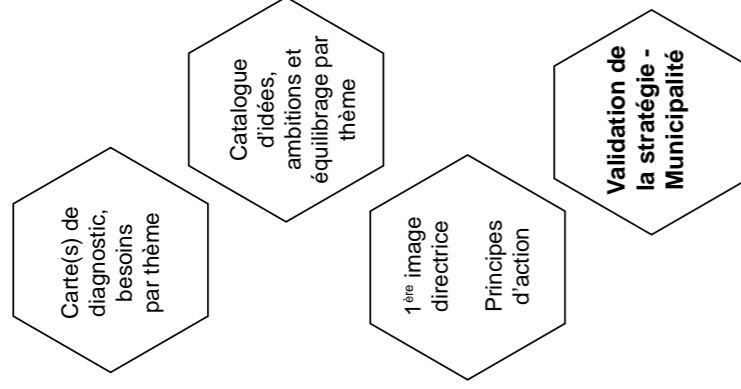


PHASES PROCESSUS ENVISAGE LIVRABLES BUDGET COM

PHASE 1 2020-2021



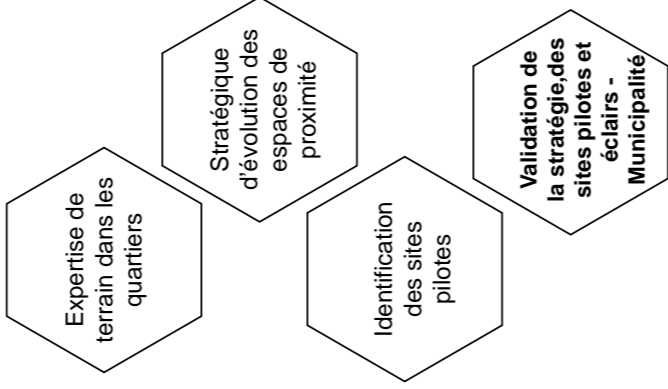
- A. Elaboration du diagnostic  
**Objectif : Territoire analysé par thème et identification des besoins**  
> Services communaux concernés  
> Ouverture d'esprit : visites de bons exemples
- B. Définition d'une stratégie I  
**Objectif : Mettre en place une stratégie novatrice, au-delà des simples besoins**  
> Services communaux concernés  
> Ouverture d'esprit : atelier participatif avec les services communaux et groupe d'experts  
> Groupe d'experts qui challengent les idées dans chaque thème  
> Mandataire de suivi
- C. Définition d'une stratégie II  
**Objectif : Confronter le diagnostic (A) et la stratégie novatrice (B) et poser les principes d'action**  
> Services communaux concernés  
> Arbitrage avec des discussions en GT  
> Groupe d'experts pour le regard critique  
> Mandataire de suivi
- D. Confirmation de la stratégie  
**Objectif : validation politique et communication autour du projet**  
> Politique  
> GT et procédure standard  
> Mandataire de suivi



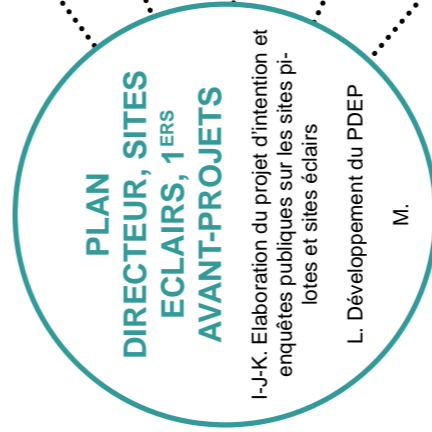
PHASE 2 2021-2022



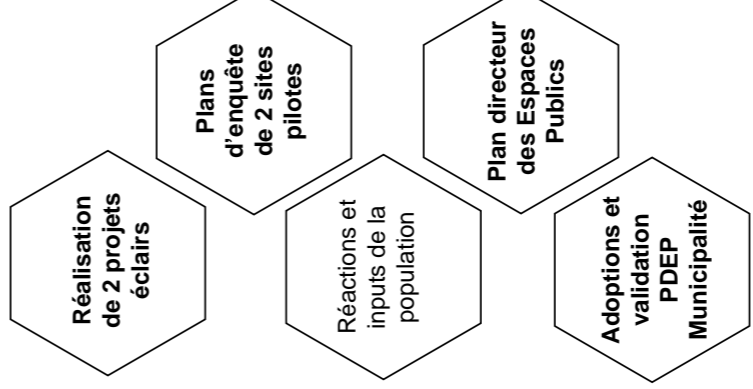
- E. Expertise de terrain  
**Objectif : compléter le portrait des espaces de proximité et leurs usages, actuels et souhaités, grâce à des événements et un kit d'exploration**  
> services communaux, population et mandataires
- F. Elaboration de la stratégie d'évolution des espaces de proximité (un des volets du PDEP)  
**Objectif : une vision directrice basée sur l'avis de la population, pour l'espace et les usages**  
> services communaux, experts et mandataires
- G. Identification des 3 à 5 sites pilotes  
**Objectif : Identifier les sites où des actions de requalification seront menées en premier lieu**  
> services communaux, experts et mandataires
- H. Validation de la stratégie, des sites pilotes/éclairés  
**Objectif : validation politique**  
> Municipalité, services communaux et mandataires



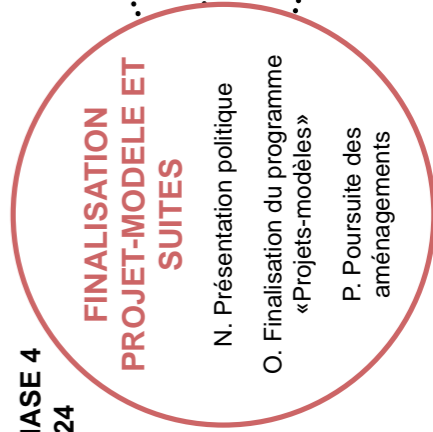
PHASE 3 2023-2024



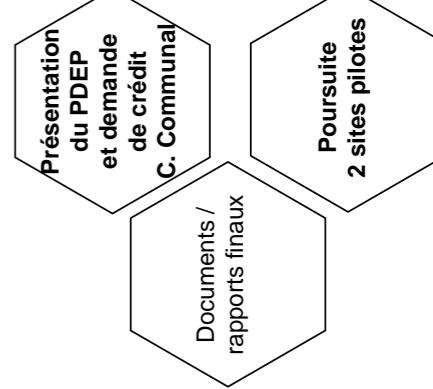
- I. Projet éclair  
**Objectif : Révéler de nouveaux usages avec des interventions ponctuelles**  
> Avec un groupement de mandataire pour le projet  
> Suivi de projet avec un GT
- J. Projet d'intention sur 2 sites pilotes  
**Objectif : développement de projets d'intention et mise à l'enquête publique**  
> Avec un groupement de mandataire pour le projet  
> Suivi de projet avec un GT  
> Groupe d'experts pour le regard critique
- K. Processus participatif  
**Objectif : intégrer la population dans les projets d'intentions, confronter les idées avec le terrain**  
> Avec un mandataire spécialisé en participation ou étude sociologique  
> Ateliers ou formule encore à trouver
- L. Finalisation du PDEP  
**Objectif : Finalisation et validation politique du Plan directeur des espaces publics**  
> Politique / Stratégique  
> Suivi de projet avec un GT  
> Avec un mandataire pour le projet  
> Groupe d'experts pour le regard critique
- M. Validation politique  
**Objectif : validation politique de la démarche**  
> Politique  
> GT

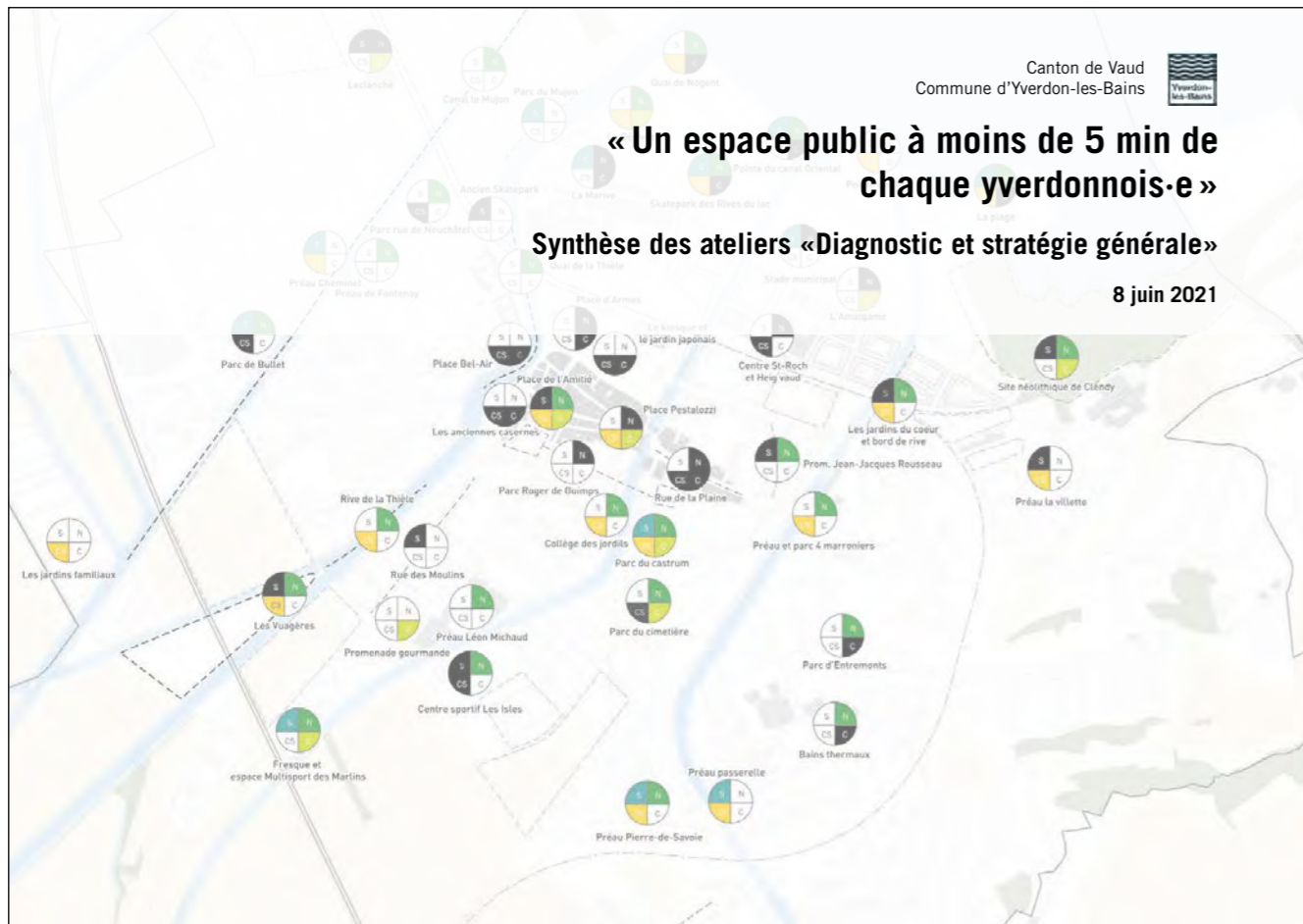


PHASE 4 2024



- N. Présentation politique  
**Objectif : présentation et demande de crédits**  
> Politique  
> Municipalité, Conseil communal
- O. Finalisation du programme «projet modèle»  
**Objectif : finaliser le programme et communiquer**  
> Services communaux concernés  
> Confédération
- P. Aménagement des 2 sites pilotes  
**Objectif : construire les 2 sites pilotes selon les résultats de la démarche**  
> Crédit d'investissement  
> Services communaux concernés  
> Avec un groupement de mandataire pour le projet





**AVANT PROPOS**

**Contexte**

« La Ville d'Yverdon-les-Bains est en plein développement avec plus de 7'000 habitants attendus d'ici 2030, notamment dans de nouveaux quartiers. En parallèle, la Ville souhaite améliorer la qualité de vie de tous les habitants déjà installés. Un espace public à proximité de leur lieu d'habitation, agréable, animé et verdoyant, incite à sortir de chez soi et favorise l'activité physique. »

Extrait du document de cadrage du mandat réalisé par la commune

**Objectifs du projet**

- Constituer un réseau d'espaces de proximité de quartier, à moins de 5 minutes de chaque habitant, qui complète les espaces publics de destination
- Offrir des espaces agréables pour toutes et tous (ex. diversité des genres, mixité sociale, ethnique et générationnelle...)
- Valoriser la diversité des espaces de proximité (ex. cours d'écoles, placettes, squares, trottoirs, rives des canaux, aires de stationnement reconverties ...) et les insérer dans une stratégie coordonnée à l'échelle communale
- Y développer des programmes multifonctionnels (mouvement, culture, nature, cohésion, détente ...) et des installations favorisant l'activité physique
- Favoriser l'accès à l'art, à la culture et à des paysages de qualité dans l'espace urbain.

Extrait du document de cadrage du mandat réalisé par la commune

**Démarche générale du projet**

Le processus de travail est décomposé en quatre phases se déroulant entre 2020 et 2024 :

- Ph. 1 – Recherche et diagnostic
- Ph. 2 – Vision directrice et identification des sites prioritaires
- Ph. 3 – Plan directeur des espaces publics et 1ers avant-projets
- Ph. 4 – Finalisation du projet-modèle et 1ères réalisations

**Objet du présent rapport**

Le présent rapport est le résultat de la première phase de travail «Recherche et diagnostic» visant à faire émerger des objectifs partagés par l'ensemble des services communaux concernés pour les espaces publics de proximité.

Ce travail s'est organisé autour deux ateliers de travail inter-services :

- Un atelier en décembre 2020 qui a permis d'établir un premier diagnostic des espaces de proximité existant.
- Un second atelier en avril 2021, enrichi par la présence d'experts thématiques, qui a permis d'approfondir la stratégie de mise en œuvre des espaces publics de proximité au sein de la commune.

Ce travail marque un premier jalon dans le processus plus long de constitution d'un réseau d'espaces publics de proximité et devra encore être approfondi par la suite. Il constitue un socle d'ambitions communes avant émergé des différents services communaux.

SERVICE DE L'URBANISME	SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	SERVICE DE LA CULTURE	SERVICE DES SPORTS	SERVICE DES TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	EXPERTS CIVILS
Julie Riedo Sara Dias  Experte invitée: Sonia Curnier	Yves Pommaz  Experte invitée: Monika Litscher	Gil Vassaux Silli Mona (durabilité)  Expert invité: Martin Schick	Greg Perrenoud  Expert invité: Philippe Furrer	Lionel Guichard Nicolas Nançoz  Expert invité: Jean-Michel Imer	COSY : Claude Pierrette Béal, Anne-Françoise Roud  CCSI : Manuel Das Neves  CDJY : Mathias Ortega, Jonas Du Bois

**AMÉNAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT**  
urbaplan  
Igor Andersen, Camille Leviel, Laura Jordan  
Avenue de Montchoisi 21  
1006 Lausanne  
www.urbaplan.ch  
certifié iso 9001:2015

**Enjeux thématiques**

(Synthèse de l'atelier 1)



## CULTURE

Expression Artistique

Intégration de la vie nocturne

L'art dans l'espace urbain

**# REVENDIQUER LA DIVERSITÉ!**

- Différencier les formes d'expressions artistiques en fonction de l'identité de chaque quartier et espace pour le révéler.
  - « De la sculpture en bronze à la fresque de street-art »
- Affirmer la multiculturalité à travers les différents espaces publics : ce qui fait culture pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres.

**# CULTURE PARTICIPATIVE**

- Encourager la participation des habitants et usagers dans le choix et/ou la création d'installations artistiques et culturelles.
  - Notamment à travers l'implication des associations de quartier
- Imaginer les installations artistiques comme un support d'une double rencontre : rencontre avec l'œuvre, mais également entre utilisateurs avec la possibilité de co-créer les œuvres et les espaces.
- Décloisonner les fonctions : les œuvres d'art pouvant être utilisées pour d'autres fonctions
  - Sculpture de jeux pour enfants, sculpture-mobilier urbain,...

**# DÉPLOIEMENT SPATIAL ET TEMPOREL**

- Déployer l'art dans toutes les dimensions spatiales et notamment dans la verticalité des espaces publics : les bâtiments sont aussi un support intéressant
  - Fresque murale
- Penser les installations artistiques et culturelles selon différentes temporalités possibles en fonction des objectifs poursuivis pour chacun des espaces.
  - Est-ce une installation éphémère, temporelle ou durable?
- Intégrer une réflexion sur l'ambiance nocturne dans la conception des espaces publics
  - Jeux de lumière mettant en valeur l'espace public

**# MÉMOIRE COLLECTIVE**

- Valoriser le patrimoine bâti communal comme éléments vecteurs de l'identité culturelle

Urbaplan - 20175 - VD-Yverdon-PD Espaces publics SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021 7

## VÉGÉTATION / NATURE

Refuge contre les îlots de chaleur

Détente et interaction avec la nature

Mise en valeur paysage & biodiversité

**# ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- Questionner les choix de revêtements des sols et favoriser les éléments naturels
- Viser un taux d'arborisation élevé
- Assurer des points d'eau pour s'hydrater et se rafraîchir
  - Jet d'eau, fontaine.
- Sélectionner les espèces plantées en prenant en compte les changements climatiques et leur assurer de bonnes conditions de croissance.
  - Fosses de plantations suffisamment dimensionnées.

**# SE RESSOURCER AU VERT**

- Garantir une composante naturelle pour chaque espace public communal : la proximité de la nature et en particulier la présence d'arbres joue un rôle capital sur notre bien-être psychique.
- Penser l'évolution des ambiances paysagères et des usages en fonction des saisons
- Ouvrir les espaces sur le grand paysage.

**# BIODIVERSITÉ**

- Assurer un équilibre entre les espaces destinés aux usages anthropiques entretenus de manière intensive et ceux à caractère plus sauvage selon une gestion extensive.
  - Permettre des « friches végétales », sans intervention humaine et à accessibilité limitée.

**# PÉDAGOGIE**

- Favoriser la sensibilisation et l'émerveillement à la nature.
  - Proposer des fiches explicatives des espèces présentes, des jardins pédagogiques ou thématiques.

**# NATURE NOURRICIÈRE**

- Favoriser les initiatives d'agriculture urbaine selon différents modes de gestion (coopérative d'habitants, associations...)
  - Potagers urbains partagés, bacs plantés dans l'espace public...

Urbaplan - 20175 - VD-Yverdon-PD Espaces publics SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021 9

## COHÉSION SOCIALE

Intergénération & multiculturalité

Participation Citoyenne

Opportunités de rencontre

**# COEXISTENCE & COMPLÉMENTARITÉ**

- Assurer coexistence et complémentarité des usages au sein des espaces publics et entre eux pour répondre aux besoins de toutes et tous. (Calme et repos défoulement, rencontre...).
- Offrir des occasions de rester dans l'espace public sans nécessiter la consommation.
- Anticiper la cohabitation avec les animaux de compagnie, en particulier les chiens : définir où ils peuvent aller ou pas.

**# ESPACES ACCUEILLANTS**

- Offrir des espaces publics accessibles, confortables et sécurisants pour toutes et tous.
  - Porter une attention à la matérialité du sol : un sol dur idéal pour jouer, mais plus « dangereux », un sol mou qui permet aux enfants de jouer plus librement, mais offre moins de polyvalence.
- Améliorer le sentiment de sécurité et bien-être des citoyens.
  - Porter une attention particulière aux éléments susceptibles de créer un sentiment d'insécurité (tags, déchets au sol, éclairage, etc)

**# PARTICIPATION & EXPÉRIMENTATION**

- Proposer des espaces évolutifs non figés et réfléchir à la programmation en concertation avec les habitant-e-s et usager-e-s.
  - Impliquer les associations de quartier/écoles pour réfléchir à la programmation
- Expérimenter des installations avant leur mise en place définitive

**# PROXIMITÉ VS DESTINATION**

- Équilibrer la répartition des espaces publics pour pallier leur concentration aux abords du lac.
  - En particulier pour les personnes âgées et les plus jeunes qui ont besoin d'espaces proches du domicile.
- Rechercher une complémentarité de fonctions et d'usages entre les espaces de proximité et les espaces de destination (principalement le lac et le centre historique).

Urbaplan - 20175 - VD-Yverdon-PD Espaces publics SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021 8

## ACTIVITÉS PHYSIQUES / SANTÉ

Développement de la santé

Activité physique & mobilité

Activité physique sur place

**# BOUGER SANS Y PENSER!**

- Favoriser l'activité physique indirecte par des aménagements ludiques/poétiques afin d'atteindre les populations qui ne font pas ou peu de sport : l'activité physique n'est pas une fin, mais un moyen.
  - Faire le tour d'un jardin botanique pour observer la nature ou pédaler pour mettre en mouvement une œuvre d'art!
- Penser et des cheminements sécurisés et qualitatifs au sein et entre les espaces publics pour encourager la mobilité douce au quotidien.
  - Parce que l'activité physique commence par se rendre à pied ou à vélo dans un espace public que l'on adore!

**# DÉ-GENRER ET DIVERSIFIER**

- Répondre aux besoins de l'ensemble des usagers dans leurs diversités d'âges et de genres.

**# BOUGER ENSEMBLE**

- Penser l'aspect collaboratif des installations.
  - Jeux nécessitant l'entraide entre jeunes et moins jeunes pour réussir l'activité.
  - Mettre du matériel de sport à disposition (ballons, raquettes).
- Permettre la tenue d'événements sportifs tels que des cours de yoga, de gymnastique ou de danse dans l'espace public.


**# POLYVALENCE**

- Aménager des espaces polyvalents pour la pratique d'activités physiques et permettant de répondre à d'autres usages.
  - Une pelouse peut à la fois servir à jouer au ballon, au frisbee, mais également permettre un pique-nique, une sieste!


Urbaplan - 20175 - VD-Yverdon-PD Espaces publics SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021 10




## URBANISME



Accessibilité



Espaces flexibles & reconnaissables



Accueil intergénérationnel

- # FAIRE SIGNAL
  - Accentuer la lisibilité et l'identification des espaces publics par un effet « signal » perceptible depuis les rues avoisinantes.
    - Notamment par le positionnement stratégique d'installations artistiques et le traitement paysager.
- # ESPRIT DU LIEU
  - Proposer des aménagements mettant en valeur les spécificités et atouts du lieu.
    - Son histoire, son cadre paysager et urbain, les vues qu'il offre sur le grand paysage.
- # FLEXIBILITÉ
  - Ne pas sectoriser les fonctions par des aménagements déterministes, mais favoriser des usages multiples dans le temps et dans l'espace.
    - Maintenir suffisamment d'espaces dégagés permettant autant l'organisation de manifestation que la pratique d'activités physique, un pique-nique entre amis ou le délassement...
- # SINGULARITÉ VS COHÉRENCE
  - Trouver un équilibre entre singularisations de chaque espace public et le maintien d'une certaine cohérence à échelle communale.
    - Définir une signalétique urbaine permettant de mettre en réseau les différents espaces publics tout en permettant leur différenciation.

Urbaplan - 20175 -VD-Yverdon-PD Espaces publics
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021
11

## CULTURE

- Élargir la notion de culture à tout ce qui est **ludique, ce qui surprend et détonne dans l'ordinaire!**
- Laisser les artistes poser un regard sur les lieux et proposer une intervention qui réveille/réveille/questionne l'existant.
  - Définir un cadre avec un certain nombre de contraintes au sein desquelles l'intervention artistique peut se développer.
- Valoriser le contexte bâti et paysager, mais aussi **les talents locaux!**
- Une culture en **mouvement**:
  - des installations intergénérationnelles à animer en lien avec le sport et la santé.
  - des installations qui évoluent avec le temps
- Le lieu de vie amène naturellement la culture, il n'y a pas toujours besoin d'un événement ou d'un objet. Il s'agit d'**être attentif aux dynamiques en place** avant d'intervenir...
- Réfléchir à la **culture en réseau** dans la ville permettant:
  - d'avoir une logique de diffusion plus que de concentration et de valoriser une **diversité d'interventions**;
  - de renforcer l'usage de **l'ensemble des espaces publics** en faisant circuler à travers les différents quartiers de la ville;
- Penser l'ensemble de la vie d'une installation artistique, notamment en anticipant le budget lié à son **entretien et son animation**.
- Imaginer des espaces **polyvalents et réversibles** afin de laisser ouvert le **champ des possibles**.
  - Oser changer les choses, selon des cycles plus ou moins rapides en fonction des lieux et de l'essoufflement ressenti dans l'usage des espaces.
- Intégrer la **dimension participative et inclusive**.
  - Notion de public-acteur;
  - culture comme facteur d'intégration sociale;
  - être fier de ce que l'on a créé et par extension de son quartier!
  - Révélation de talents locaux;
  - une culture vivante par l'interaction.
- Former les acteurs intervenant sur le terrain aux processus participatifs.
- Impliquer les acteurs périphériques pour diversifier l'offre.
  - les institutions culturelles,
  - les activités de services

Urbaplan - 20175 -VD-Yverdon-PD Espaces publics
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021
23

# Stratégie de mise en œuvre

## (Synthèse de l'atelier 2)

Urbaplan - 20175 -VD-Yverdon-PD Espaces publics
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021
22

## COHÉSION SOCIALE

- La notion de cohésion sociale est une thématique **diffuse et transversale**: c'est plutôt un **résultat** que l'on cherche à atteindre de manière générale dans la société et en particulier au sein des espaces publics.
- C'est un **effet** qui viendra **naturellement** si l'on imagine des espaces publics qualitatifs, répondant notamment aux thématiques culture/sport et nature en ville.
- Il est difficile, voire risqué, de localiser les secteurs plus ou moins empreints de cohésion sociale, d'une part car la **cohésion sociale est un sentiment dont l'appréciation est subjective**, d'autre part, localiser risque de figer et de **stigmatiser** certains quartiers.
  - Par exemple, un quartier peut présenter des problématiques telles que des dégradations de mobilier urbain et pourtant jouir d'une forte solidarité entre habitants.
- Ce que l'on peut mesurer de manière concrète, ce sont:
  - **les infrastructures** (p. ex: mobilier permettant de s'asseoir, de partager un repas, de s'abriter en cas de pluie)
  - **les usagers** (leur nombre, leur âge, leur genre...)
  - **les usages** (leur type: se retrouver pour pique-niquer, faire un foot, faire la sieste, lire un livre).
- Il s'agit désormais d'aller sur le terrain pour mieux comprendre les dynamiques en présence: observer et demander aux habitants/usagers du quartier:
  - où sont les usages/de quels types?
  - Trouver des « narrateurs de quartier » qui peuvent raconter les dynamiques en cours/l'évolution des usages/les choses qui marchent et celles qui sont problématiques.
  - Ce travail in situ permettra de cibler intelligemment les secteurs d'intervention pour qu'ils s'inscrivent dans une compréhension des habitudes existantes et des besoins identifiés par la population.
- Tester des options d'aménagement avec du mobilier déplaçable et des aménagements légers et provisoires permet d'**évaluer la pertinence d'un projet** avec un **moindre investissement**.

Urbaplan - 20175 -VD-Yverdon-PD Espaces publics
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021
24

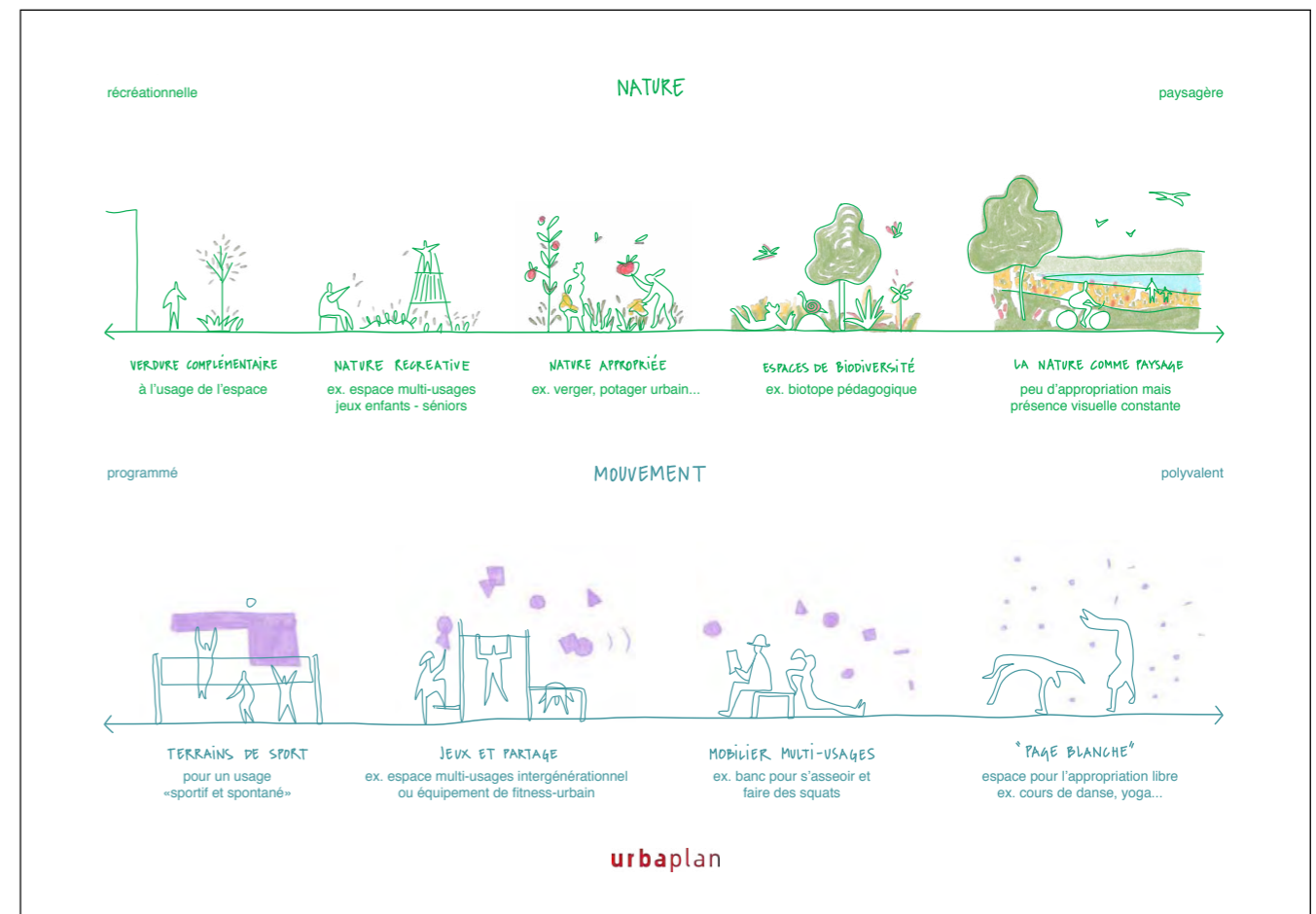
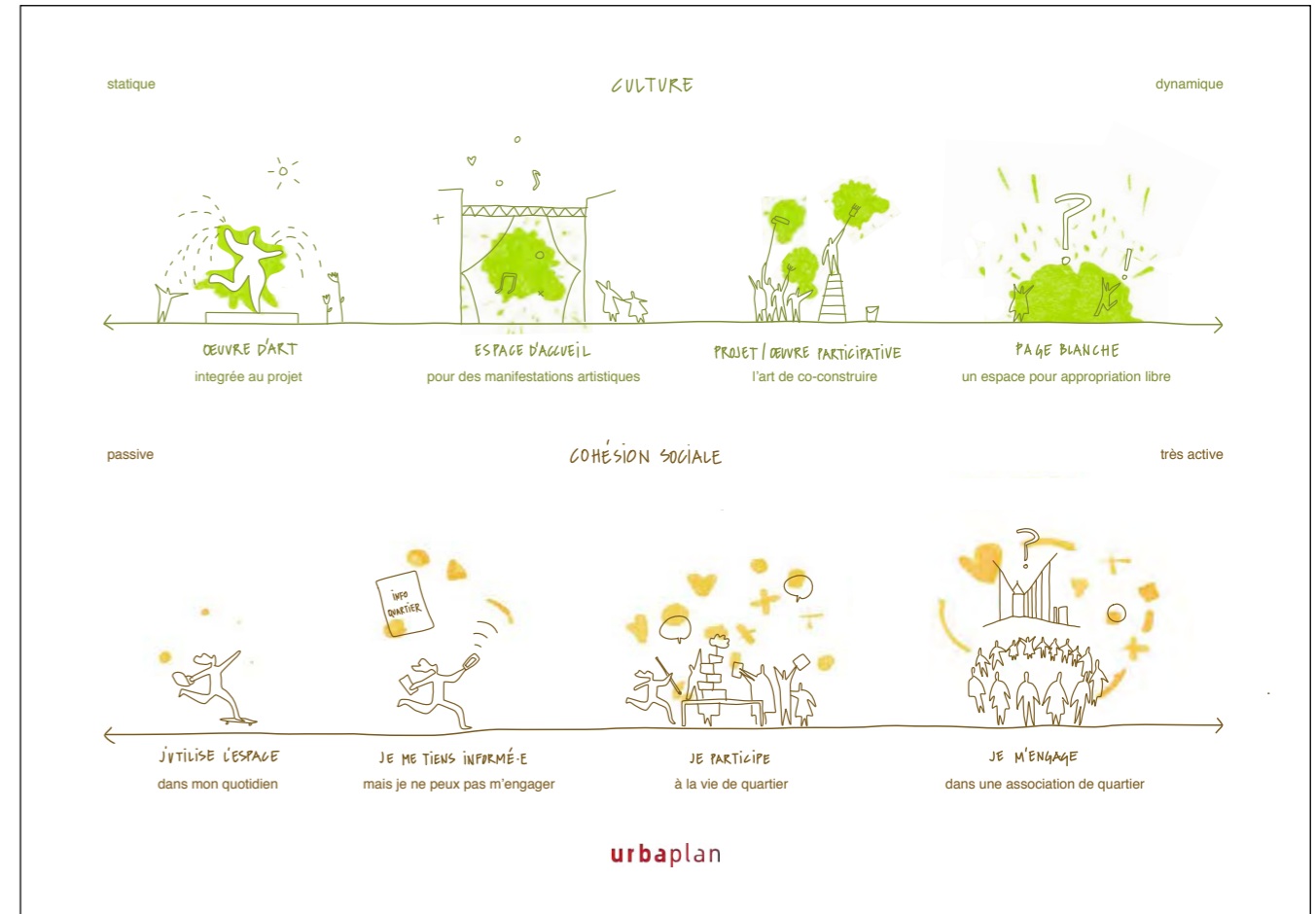


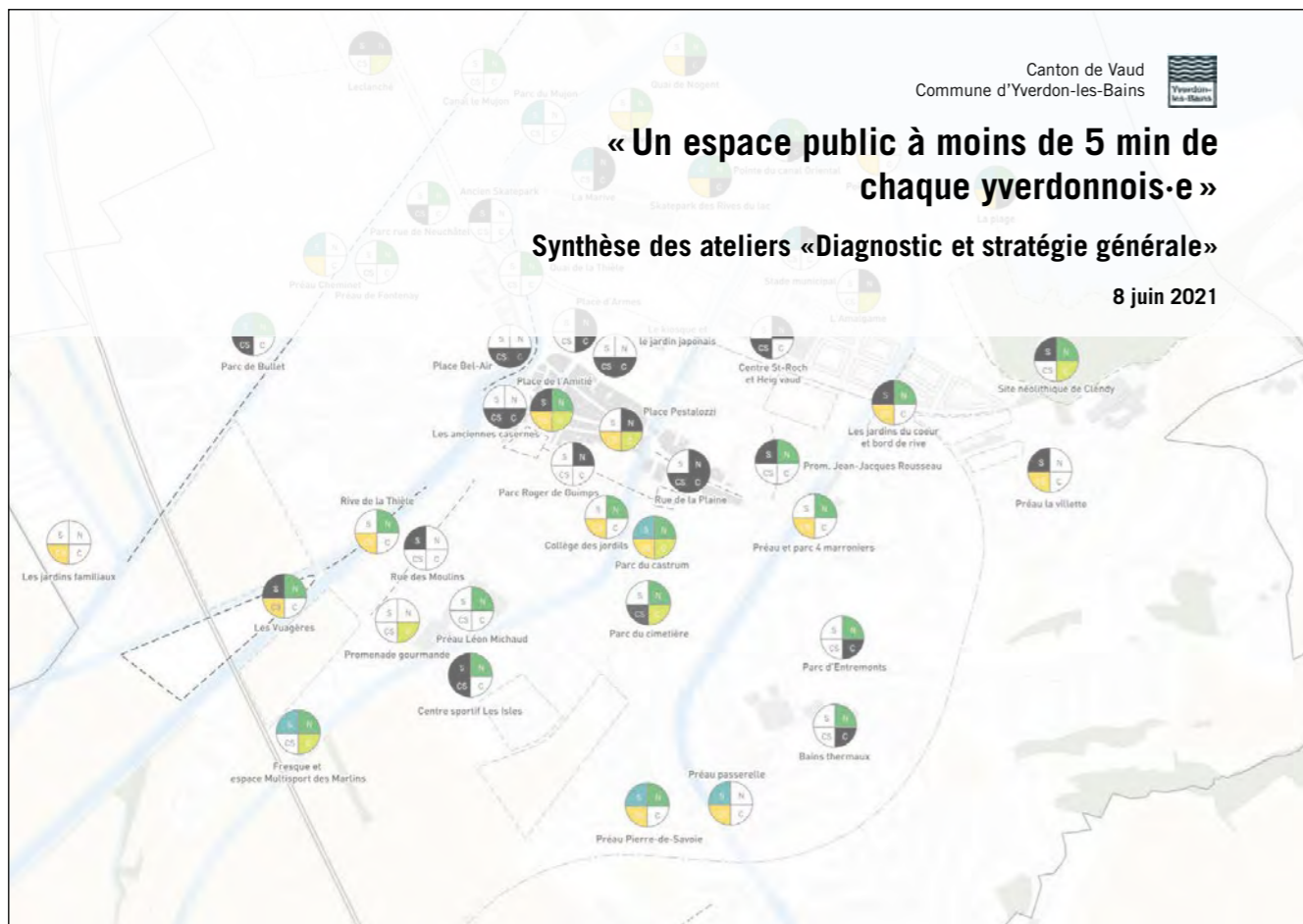
## VÉGÉTATION / NATURE

- Intégrer la végétation à travers à la fois une **maille fine**, mais aussi des « **nœuds** » permettant un déploiement plus important des espaces naturels.
  - des **chemins de fraîcheur** (maille)
  - des **parcs de fraîcheur** (nœuds)
- Donner envie de faire des boucles de promenades à travers une **palette variée d'ambiances naturelles** au sein des différents espaces publics.
  - Proposer des **balades actives**, des **parcours thématiques**
- Améliorer la **fluidité du passage entre les espaces ouverts**, en particulier sur les ruptures liées aux infrastructures.
- Se baser sur les **atouts du site** pour accentuer certaines caractéristiques: il ne s'agit pas « d'avoir de tout partout », mais de réaliser une pesée d'intérêt selon chaque contexte pour savoir où investir au mieux les ressources.
  - Selon l'espace à disposition, le contexte végétal déjà existant...
- Intégrer également les **jardins privés comme vecteurs de qualité** dans le réseau d'espaces naturels global de la ville:
  - Des **subventions communales** pour inciter les propriétaires privés à faire des choix d'aménagements favorables à la nature en ville.
  - Rôle du **PGA** pour guider les choix d'aménagements et les modes d'entretiens.
- Développer des **programmes de sensibilisation** liés à la pratique et **responsabiliser les utilisateurs**:
  - *Composts urbains, jardins potager, définir les modalités d'entretien et de gestion à long terme (par ex.: une association)*
- Assurer de bonnes conditions de **cohabitation entre la nature et activités humaines**: plus la nature est présente, plus il faut être attentif à sa protection vis-à-vis des nuisances anthropiques.
- Permettre l'**évolution des aménagements**: tester, faire évoluer...

## ACTIVITÉS PHYSIQUES / SANTÉ

- Ne pas vouloir uniformiser l'offre, mais favoriser au contraire des **usages spécifiques** au sein des différents espaces publics pour **encourager les déplacements interquartiers**. L'idée est de créer une **synergie entre un parcours et des lieux d'intérêts** proposant des ambiances et des usages spécifiques.
  - Par ex.: mettre en place des boucles de promenades à travers une signalétique par des panneaux ou des marquages au sol.
- Les aménagements doivent être **ludiques/surprenants** et développer des résonances **artistiques ou participatives** pour motiver ceux qui n'ont pas l'habitude de pratiquer des activités sportives.
- **Sortir des « standards »** du sport (par ex.: une table de ping-pong peut aussi être une œuvre d'art ou servir à d'autres usages). Aménager des espaces « anti-conventionnels » pour casser les habitudes, provoquer le débat, en particulier sur les stéréotypes de genre.
- Définir une double stratégie d'aménagement:
  - quand il n'y a pas d'équipement sportif à proximité: identifier les espaces et activités potentiels.
  - Quand il y a un équipement: comment renforcer son usage selon les temporalités de la journée/des saisons et diversifier les utilisations possibles, y compris des utilisations non liées à l'activité physique.
- Partir des **caractéristiques actuelles** des espaces (taille de l'espace, type de sol) et des **usages existants** pour proposer une offre adaptée à chaque contexte.
- Impulser de **nouvelles pratiques** même avec des **moyens modestes** tels que:
  - du **meublement polyvalent** (un banc pouvant servir de support d'exercices)
  - des **panneaux** proposant des exercices (tels que sur les parcours vita)
  - des **box de jeux** en libre-service (sur le modèle box-up)
  - du **marquage au sol**.
- Proposer des activations ponctuelles grâce à des **animateurs** pour des cours de danse, de yoga, de gymnastique...
  - Ces animateurs pourraient tourner au fil des jours ou des semaines dans les différents quartiers ce qui permet également de favoriser les déplacements interquartier des habitants.
  - Cela permet en outre d'offrir un sentiment de sécurité aux personnes plus vulnérables voulant pratiquer de l'activité physique (personnes âgées, ou ayant un handicap)
- Lors des démarches participatives, proposer aux habitants des catalogues d'idées qui sortent des aménagements traditionnels pour **impulser des envies** « hors des équipements standards ».





1.

SERVICE DE L'URBANISME	SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	SERVICE DE LA CULTURE	SERVICE DES SPORTS	SERVICE DES TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	EXPERTS CIVILS
Julie Riedo Sara Dias Experte invitée: Sonia Curnier	Yves Pommaz Experte invitée: Monika Litscher	Gil Vassaux Silli Mona (durabilité) Expert invité: Martin Schick	Greg Perrenoud Expert invité: Philippe Furrer	Lionel Guichard Nicolas Nançoz Expert invité: Jean-Michel Imer	COSY : Claude Pierrette Béal, Anne-Françoise Roud CCSI : Manuel Das Neves CDJY : Mathias Ortega, Jonas Du Bois

AMÉNAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT  
**urbaplan**  
 Igor Andersen, Camille Leviel, Laura Jordan  
 Avenue de Montchoisi 21  
 1006 Lausanne  
 www.urbaplan.ch  
 certifié iso 9001:2015

2.

### AVANT PROPOS

**Contexte**  
 « La Ville d'Yverdon-les-Bains est en plein développement avec plus de 7'000 habitants attendus d'ici 2030, notamment dans de nouveaux quartiers. En parallèle, la Ville souhaite améliorer la qualité de vie de tous les habitants déjà installés. Un espace public à proximité de leur lieu d'habitation, agréable, animé et verdoyant, incite à sortir de chez soi et favorise l'activité physique. »

Extrait du document de cadrage du mandat réalisé par la commune

**Démarche générale du projet**  
 Le processus de travail est décomposé en quatre phases se déroulant entre 2020 et 2024 :

- Ph. 1 – Recherche et diagnostic
- Ph. 2 – Vision directrice et identification des sites prioritaires
- Ph. 3 – Plan directeur des espaces publics et 1ers avant-projets
- Ph. 4 – Finalisation du projet-modèle et 1ères réalisations

**Objet du présent rapport**  
 Le présent rapport est le résultat de la première phase de travail «Recherche et diagnostic» visant à faire émerger des objectifs partagés par l'ensemble des services communaux concernés pour les espaces publics de proximité.

Ce travail s'est organisé autour deux ateliers de travail inter-services :

- Un atelier en décembre 2020 qui a permis d'établir un premier diagnostic des espaces de proximité existant.
- Un second atelier en avril 2021, enrichi par la présence d'experts thématiques, qui a permis d'approfondir la stratégie de mise en œuvre des espaces publics de proximité au sein de la commune.

Ce travail marque un premier jalon dans le processus plus long de constitution d'un réseau d'espaces publics de proximité et devra encore être approfondi par la suite. Il constitue un socle d'ambitions communes avant émergé des différents services communaux.

Extrait du document de cadrage du mandat réalisé par la commune

3.

# Enjeux thématiques

## (Synthèse de l'atelier 1)

Urbaplan - 20175 -VD-Yverdon-PD Espaces publics

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - 8 juin 2021 5

4.





